

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

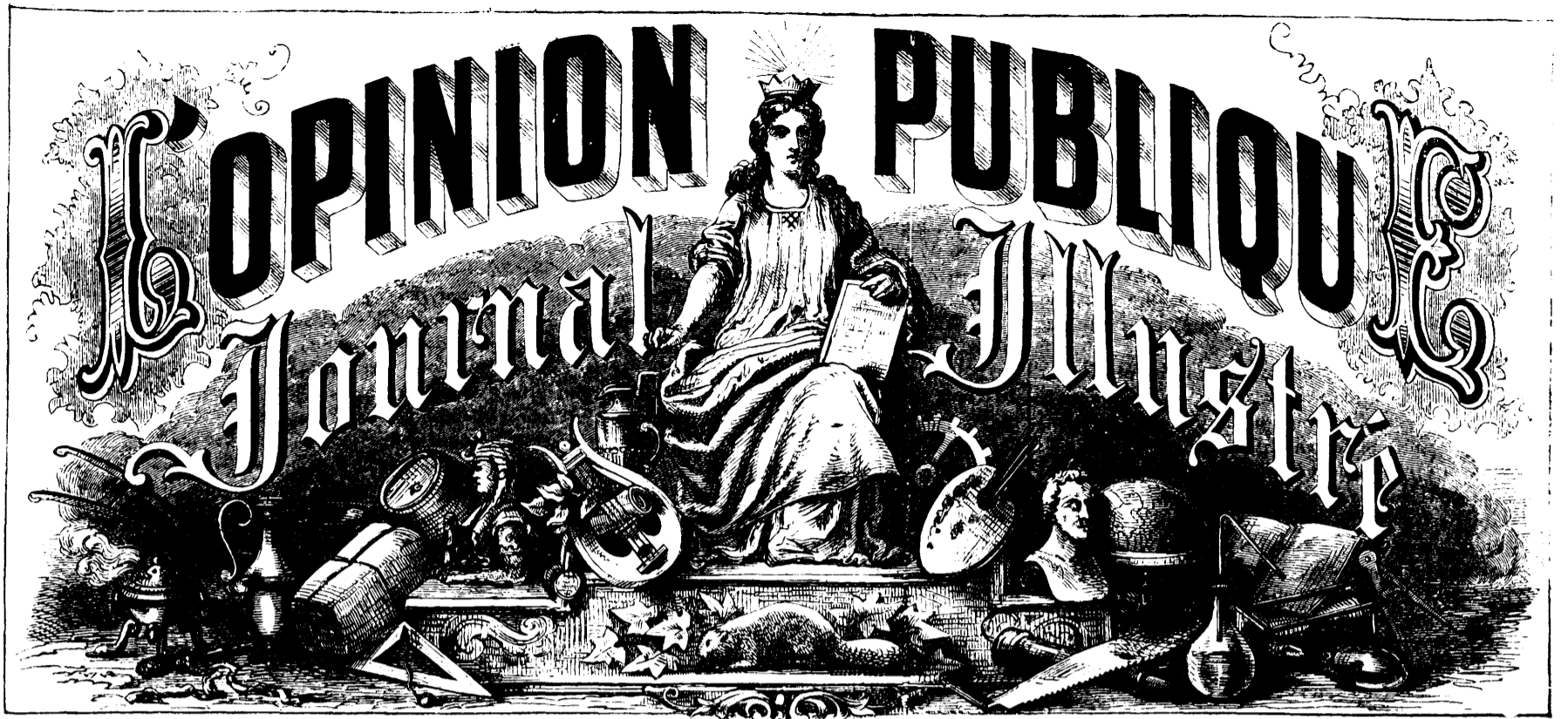
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. V.—No. 13.

MONTREAL, JEUDI 26 MARS 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LA FÊTE NATIONALE.

Les préparatifs pour la célébration de la Saint Jean-Baptiste avancent rapidement et nous pouvons déjà prédire que le 24 Juin prochain sera une fête comme les Canadiens-Français n'en ont pas encore vu. On calcule que dix mille de nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis viendront à Montréal ce jour-là.

Nous croyons que le comité exécutif de cette ville est décidé à inviter toutes les sociétés nationales de la province à participer à la célébration. Nous disons "participer," car nous supposons que les sociétés seront priées de venir ici à leurs frais, de dépenser à Montréal ce qu'elles seraient disposées à dépenser dans leurs localités respectives. Cela est raisonnable, car ce n'est pas seulement Montréal, c'est toute la province de Québec qui doit fêter les Canadiens-Français des Etats-Unis.

Nous ne savons si nous comprenons bien en ceci l'intention des organisateurs, mais il serait bon que l'on s'entendît au plus tôt afin de donner à toutes les sociétés le temps de faire leurs préparatifs.

O. D.

LA QUESTION DU MANITOBA.

La bonne impression causée par la dépêche adressée à la *Minerve* et que nous reproduisons ailleurs, a été vite effacée par un article du *Globe* de jeudi dernier, qui déclare qu'il "n'y a pas le moindre fondement" dans la rumeur d'une promesse d'amnistie faite par le cabinet d'Ottawa.

Espérons cependant que le ministère se rendra compte à temps de la situation, et qu'il demandera à Sa Majesté d'accorder une amnistie générale aux personnes impliquées dans les troubles de Nord-Ouest. Refuser d'en agir ainsi serait presque de la folie; cela équivaldrait à dire que la province de Québec ne sera plus représentée dans le ministère, car pas un député canadien-français ne pourrait rester dans un cabinet qui pousserait le fanatisme jusqu'à ce point extrême.

L'assemblée publique qui a eu lieu vendredi dernier au village St. Jean-Baptiste devra faire ouvrir les yeux aux ministres. La résolution suivante y a été adoptée à l'unanimité:

Proposé par MM. F. X. A. Coutu, Joseph Pariseau, James Pearson, fils, Cyrille Gervais, Joseph Paris, Edouard Girard; secondé par MM. Dr. Alfred Vilbon, L. L. Dumouchel, F. X. Caron, Olivier Vallières, Roch Vallières, Jérémie Poirier, Elzéar Lecomte:

Résolu: Que cette assemblée sympathise avec les efforts que fait la population de la Province de Manitoba pour obtenir l'exercice complet des franchises constitutionnelles et des libertés politiques auxquelles ont droit tous les sujets de Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine Victoria; et elle est d'opinion que le seul moyen de ramener la paix, la sécurité publique dans la province de Manitoba, et l'harmonie dans toute la Confédération, c'est d'obtenir de Sa Très-Gracieuse Majesté une amnistie générale pour toutes les personnes impliquées dans les troubles du Nord-Ouest.

En conséquence, cette assemblée, composée des électeurs du comté d'Hochelega, en appelle à son député à la Chambre Fédérale, et le charge de faire tous ses efforts et d'adopter toutes les démarches qu'il croira propres à obtenir cette amnistie.

La présence de l'hon. M. Chauveau à cette réunion a été fort remarquable; elle paraît significative aux hommes politiques des autres provinces. L'assemblée lui a fait presque une ovation.

M. Desjardins, M. P., et M. Beaubien, M. P., ont aussi

prononcé des discours qui devront être entendus à Ottawa. Il faut que la question se règle durant cette session.

O. D.

P. S. Nous devons peut-être à nos lecteurs de publier ici le discours prononcé par M. Dunn devant cette assemblée. Nous en empruntons l'analyse à la *Minerve*:

Messieurs, je suppose qu'en m'appelant à parler après l'hon. M. Chauveau, vous avez voulu mettre en contraste un débutant de la politique avec un vétéran de nos luttes nationales. Je me soumetts à cette épreuve, mais je demande d'avance votre indulgence, une complète amnistie pour le discours que je vais commettre. (Rires). Je ne suis pas surpris de voir M. Chauveau participer à une démonstration comme celle-ci. Il est entré dans la politique au lendemain de 37; il a vu 48 et il sait tout ce qu'il a fallu de tact et de prudence pour rétablir la paix dans notre province si agitée après ces événements. (Ap)

Messieurs, j'ai cru que, étant rédacteur d'un journal qui s'appelle *L'Opinion Publique*, il était de mon devoir d'être ici ce soir; car s'il y a une question qui ait le privilège de réunir tous les esprits comme tous les cœurs de captiver le sentiment public dans notre province, c'est bien celle de l'amnistie aux personnes impliquées dans les troubles du Nord-Ouest. Ce n'est point là une question de parti; ministériels ou opposants, nous sommes unanimes à demander l'amnistie. Il est beau de crier au respect dû à la loi, mais il faut aussi tenir compte des circonstances et si l'on veut bien se rappeler que tous les actes reprochés à M. Riel et à ses amis, ont été accomplis au milieu d'une révolution, et cela, non pas par un individu en particulier, mais par un gouvernement qui se prétendait légitimement constitué, on devra reconnaître qu'il y a une différence essentielle entre ces actes et les crimes prévus par la loi. Etudions ce sujet froidement; ne soyons point fanatiques, nous n'en avons pas plus le droit que les autres; disons seulement avec le calme du bon sens pratique, que passer l'éponge sur tout ce qui a été fait au Nord-Ouest est la mesure de prudence que réclament les intérêts de toute la Confédération. (Applaud.)

Nous sommes appelés à vivre côte à côte avec une population qui diffère de nous par la nationalité et la religion; voilà le fait brutal qui domine toute notre politique, et si chacun ne consent à mettre un peu d'eau dans son vin, il est évident, si vous me permettez cette expression, que le vin sera difficile à boire.

On se demande, Messieurs, pourquoi l'amnistie n'a pas encore été accordée. Vous vous rappelez dans quelle circonstance l'annexion du Manitoba a été accomplie. Sir John A. Macdonald étant gravement malade, c'est M. Cartier qui a rédigé la constitution de cette province et l'a fait voter par les chambres. Qu'il ait été autorisé alors par le gouverneur Lord Lisgar à promettre l'amnistie, je crois que ce a été suffisamment prouvé aujourd'hui. Mais plus tard, Sir John A. Macdonald, revenu à la santé, crut qu'il n'avait pas la puissance suffisante dans sa province pour dégager la parole de son collègue. La preuve que ce calcul était juste est dans sa chute récente. Il est aisé de comprendre ces hésitations, car un moribond n'est jamais empressé de prendre un poison mortel. Vous savez d'ailleurs que l'agitation créée à ce sujet par les hommes d'Ontario qui sont aujourd'hui au pouvoir, constituait le grand embarras de Sir John. De sorte que si les ministres fédéraux accordaient maintenant l'amnistie, ils ne feraient que réparer une injustice dont ils sont les premiers auteurs. —(Applaud.)

Au reste, messieurs, les circonstances sont changées: un gouvernement faible a fait place à un gouvernement fort, et je me rappelle à ce propos ce que me disait l'autre jour un député libéral, lorsque je lui demandais s'il pensait que l'amnistie serait accordée. "Je le crois, répondit-il; sinon à quoi nous servirait d'être forts?" —(Applaud.)

Notre devoir à nous, messieurs, c'est de faire comprendre à ce ministère si puissant, que sa force réside dans l'opinion, et que l'opinion universelle dans notre province est favorable à l'amnistie. Il est impossible qu'un ministère se maintienne, s'il n'a le support d'une bonne partie de la députation bas-canadienne, et il est certain que si l'amnistie était refusée, tous nos représentants, sans exception, voteraient en faveur d'une motion de non-confiance qui blâmerait ce refus. Faisons donc comprendre à nos gouvernants que le peuple de notre province est fermement décidé à ne donner son appui qu'à la condition d'une amnistie, et justice sera faite, soyez-en convaincus. —(Applaud.)

Il est probable, messieurs, que cette assemblée ne sera pas la seule du même genre; mais il vous appartenait de prendre l'initiative, d'abord, parce que vous avez droit de vous intéresser particulièrement à M. Riel qui a vécu au milieu de vous; ensuite parce que le nom même de votre paroisse vous défendait de rester indifférents à une question qui intéresse si vivement la nationalité canadienne-française. (Applaud.)

APRES LE COMBAT.

IV.

On dira peut-être qu'en demandant l'union sur le terrain de nos intérêts bas-canadiens, nous prêchons une politique étroite, toute provinciale, opposée à l'intérêt général de la Confédération.

A cela nous répondons que dans la province de Québec nous comprenons aussi bien qu'ailleurs la nécessité d'élargir les horizons politiques, de traiter toutes les questions fédérales au point de vue fédéral, c'est à dire avec un esprit large, dégagé des passions de clocher, tenant compte avant tout des effets d'ensemble et bien plus des besoins de l'Etat que de ceux d'une localité. La "raison d'Etat" n'est plus un vain mot pour nous depuis 1867; nous connaissons toute sa force, nous acceptons ses exigences légitimes. Est-ce à dire que nous devons lui faire le sacrifice de nos droits traditionnels? Non, le principe fédéral de notre parti ni abdication ni capitulation; il consacre, au contraire, notre autonomie religieuse et nationale, et c'est l'invoquer, c'est y rester fidèle que de nous unir pour nous protéger, que de prendre le moyen de conserver ce qu'il nous garantit, la liberté la plus complète; c'est même pour sauvegarder et perpétuer ce principe, aujourd'hui compromis par l'idée d'une union législative et les tendances annexionnistes, que nous disons avec inquiétude: Unissons nous pour la lutte.

On aurait donc absolument tort de voir une idée étroite dans ce projet d'union; car autant nous voulons faire respecter les garanties que le principe fédéral nous fournit, autant nous respectons les obligations qu'il nous impose envers les autres provinces. Nous voulons l'intégrité constitutionnelle de la Confédération au même titre que son intégrité territoriale; ennemis de l'union législative et de l'annexion, nous voulons le maintien de l'ordre de choses actuel, avec ses obligations, mais aussi avec son équilibre, et c'est dans la crainte que l'attitude des autres provinces dérange cet équilibre et compromette le sort de la Confédération, que nous jetons le cri d'alarme et conjurons les bas-canadiens de s'unir pour faire face au danger. Nous ne prêchons pas l'union pour l'attaque, pour l'agression, mais pour la défense, la protection de nos droits et la sauvegarde des institutions fédérales. Nous sommes conciliateurs, tolérants, nous respectons notre entourage; nous demandons qu'on nous rende le réciproque, voilà tout. Et comme l'expérience de tous les pays nous enseigne que l'on n'est respecté qu'en autant que l'on est fort, nous nous souvenons que l'union fait la force.

D'ailleurs, si l'on nous reprochait d'inaugurer ainsi une politique provinciale, ne pourrions-nous pas renvoyer ce blâme à qui le mérite bien davantage? Ne voyons-nous pas les provinces d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et surtout de la Nouvelle-Ecosse former chacune une phalange compacte? et cela, pourquoi? pour la protection de leurs intérêts matériels, pour contrôler la distribution des de-

niers publics ou pour obtenir des *better terms*. Et nous, il ne nous serait point permis de serrer nos rangs pour défendre la constitution en même temps que nos immunités civiles et religieuses ! On se rallie sur une question d'argent, et nous ne pouvons faire de même sur une question de principe !

Assez d'une pareille plaisanterie. Nous avons le droit de nous unir, hâtons-nous de comprendre que c'est également notre devoir. Il serait étrange que, ayant seuls des droits particuliers de religion et de nationalité à sauvegarder, et ne formant qu'une minorité, nous fussions aussi les seuls à nous diviser.

Ah ! pourquoi ne profitons-nous pas davantage des leçons de notre propre histoire ! Il fut un temps où la nationalité canadienne-française avait des ennemis acharnés et actifs que son anéantissement seul aurait pu satisfaire. Ils cherchaient par tous les moyens à nous détruire ; peuple conquis, nous étions en butte à toutes sortes de persécutions ; nos vœux et nos droits étaient méconnus ; nos hommes d'état n'étaient point respectés, ni leur voix écoutée ; les anglais du pays avaient toutes les arrogances, l'Angleterre elle-même nous envoyait des gouverneurs qui semblaient prendre à tâche de froisser nos justes susceptibilités nationales ; le mépris était systématique, la haine organisée ; nulle protection, nulle justice, partout le fanatisme décidé à faire table rase des institutions françaises au Canada. Comment avons-nous pu tracer notre chemin à travers tant d'épreuves ? Ah ! c'est que des hommes se sont trouvés parmi nous qui, aimant leur pays par dessus tout, faisant à la patrie le sacrifice de leurs intérêts personnels, se sont unis devant le danger commun, et, puissants par cette union, à force d'énergie ou de patient courage, ont réussi à démontrer à nos fiers dominateurs que notre nationalité tient au sol canadien par des racines assez vigoureuses pour résister aux tempêtes les plus violentes. Garneau, résumant l'histoire de 1755 à 1791, s'écrie dans un de ces élans de patriotisme qui font le grand charme de son œuvre :

« Tous les malheurs qui peuvent frapper un peuple se sont réunis pour accabler les Canadiens. La guerre, la famine, les dévastations sans exemple, la conquête, le despotisme civil et militaire, la privation des droits politiques, l'abolition des institutions et des lois anciennes, tout cela est arrivé simultanément ou successivement dans notre patrie dans l'espace d'un demi-siècle. L'on devrait croire que le peuple canadien si jeune, si faible, comptant à peine soixante-six mille âmes en '64, et par conséquent si fragile encore, se serait brisé, aurait disparu au milieu de ces longues et terribles tempêtes soulevées par les plus puissantes nations de l'Europe et de l'Amérique, et que, comme le vaisseau qui s'engloutit dans les flots de l'océan, il n'aurait laissé aucune trace après lui. Il n'en fut rien pourtant. Abandonné, oublié complètement par son ancienne mère-patrie, pour laquelle son nom est peut-être un remords ; connu à peine du reste des autres nations dont il n'a pu exciter ni l'influence ni les sympathies, il a lutté seul contre toutes les tentatives faites contre son existence, et il s'est maintenu à la surprise de ses oppresseurs découragés et vaincus. Admirable de persévérance, de courage et de résignation, il n'a jamais désespéré de moment. Confiant dans la religion de ses pères, révérent les lois qu'ils lui ont laissées en héritage, et chérissant la langue dont l'harmonie a frappé son oreille en naissant, et qui a servi de véhicule aux pensées de la plupart des grands génies modernes, pas un seul Canadien de père et de mère n'a, jusqu'à ce jour, dans le Bas-Canada, trahi aucun de ces trois grands symboles de sa nationalité, la langue, les lois et la religion. Toujours soumis aux règles du devoir, aucun peuple, avec les mêmes moyens, n'a fait plus de sacrifices et n'a montré plus de courage et d'héroïsme pour la défense de son pays pendant la guerre, n'a montré plus de respect aux lois et plus d'attachement à ses institutions pendant la paix. »

L'Acte de Québec (1774), adopté par le parlement anglais dans le but d'empêcher le Canada de faire cause commune avec les Etats-Unis dans leur révolte, assurait aux Canadiens-Français la jouissance de leurs anciennes lois civiles et le libre exercice de leur religion ; mais, en réalité, nous étions à la merci d'une oligarchie d'autant plus despotique qu'elle se voyait soutenue par les gouverneurs et même par les autorités de Londres. Ce ne fut qu'à la suite d'instances répétées, de pétitions sans cesse renouvelées et de plusieurs députations en Angleterre, que la constitution de 1791 nous fut octroyée et le Bas-Canada érigé en province séparée. Mais même sous ce nouveau régime, dont l'illustre Pitt avait caractérisé l'esprit en disant qu'il « mettrait un terme à la rivalité entre les anciens habitants français et les émigrés de la Grande-Bretagne ; » même alors nous fûmes en butte à la malveillance et à l'oppression. L'Assemblée deux fois dissoute arbitrairement par le gouverneur Craig, plusieurs de nos chefs politiques jetés en

prison, attestent la tyrannie des conquérants au commencement de ce siècle. Et quelle fut l'attitude du peuple dans ces graves circonstances ? Il se pressa autour des hommes qui luttaient pour lui, Bédard, Papineau, Panet, et deux fois il renvoya à Craig les mêmes députés.

Est-il besoin de rappeler les actes des autres gouverneurs qui marchèrent sur les traces de Craig ? Il suffit de citer les noms de Papineau, Lafontaine, Viger, Morin pour faire revivre dans notre pensée ces belles années où nos représentants, il est vrai, ont eu une œuvre pénible à remplir, mais qui nous offrent le noble et grand spectacle d'un peuple uni pour la défense de ses droits méconnus. Reportons-nous plutôt à l'époque de la réunion du Haut et du Bas-Canada sous un même gouvernement, époque qui a plus d'une analogie avec les temps actuels.

Ce système nouveau nous fut imposé d'une manière arbitraire, d'après les conseils de Lord Durham qui crut y voir le moyen de nous anéantir à jamais. Cependant l'Union, faite pour nous perdre, nous sauva : expression devenue banale d'une vérité historique pleine d'enseignements dans les circonstances actuelles. Le 10 septembre 1845, M. Lafontaine écrivait à M. Caron (notre lieutenant-gouverneur actuel) : « Je ne servirai jamais d'instrument pour diviser mes compatriotes. S'il est des personnes qui, pour un avantage personnel et momentané, ne craignent pas de détruire le seul bien qui fait notre force, l'union entre nous, je ne veux pas être et ne serai jamais de ce nombre. » — Ces nobles paroles dominent toute l'époque féconde de 1841 à 1847, et renferment le secret de notre salut durant une lutte décisive. « L'union entre nous » a déjoué les projets de nos ennemis.

M. Lafontaine, à l'instar de presque tous les bas-canadiens, regardait l'Acte d'Union comme une injustice criante pour notre province, et il apercevait mieux que personne les menaces, les dangers de l'avenir qui s'ouvrait alors devant nous ; cependant il fut le premier à dire qu'il fallait accepter franchement la situation et s'efforcer d'en tirer le meilleur parti possible. Avec la clairvoyance politique qui le distinguait, il jugea qu'en usant de tact, de prudence et d'énergie, nous pouvions trouver notre salut dans une constitution formulée pour notre perte : les événements lui ont donné raison. Sa gloire est d'avoir saisi tout le sens de cette constitution, de s'y être attaché, cramponné, pour ainsi dire, pour assurer au peuple la pleine et entière influence qui lui appartient sous un régime démocratique, d'avoir, en un mot, implanté chez nous la responsabilité ministérielle, et donné par là même à l'élément canadien-français la facilité de déployer toutes ses forces sur le champ de bataille parlementaire. Le règne de la liberté étant établi, que fallait-il pour nous assurer la puissance due à notre nombre ? L'action conjointe, l'entente. C'est ce que M. Lafontaine comprit encore parfaitement. Il prêcha l'union de tous ses compatriotes sur le terrain constitutionnel, bien persuadé que la constitution renfermait en germe toutes les garanties nécessaires et que l'action commune nous permettrait de nous en prévaloir, de les consolider, de les étendre. Il a été conservateur principalement à ce titre : conservateur des institutions régnantes et, par leur moyen, des immunités canadiennes-françaises. Plus d'un politique, même parmi les hommes sérieux et influents, s'efforçait alors de fausser le sens de ces institutions en restreignant autant que possible l'influence populaire et fortifiant celle du gouverneur ou plutôt, en réalité, de la bureaucratie : ils s'intitulaient aussi conservateurs, mais leur conduite ne tendait qu'au renversement des lois et à l'humiliation des plus anciens possesseurs du sol canadien. Ceux qui, de nos jours, veulent substituer au régime fédéral une union législative, travaillent également contre le Canada français. A nous de le comprendre, à nous de déjouer leurs projets par la même tactique intelligente dont nos aînés ont fourni l'exemple, et dont la génération présente a récolté les heureux fruits.

M. Lafontaine n'a pu s'empêcher de voir que dans une législature où les représentants du Haut-Canada étaient sur un pied d'égalité avec les nôtres, le soin de notre propre sécurité nous imposait des obligations nouvelles ; car à l'hostilité des Gouverneurs que nous subissions avant 1841, pouvait se joindre maintenant celle des députés haut-canadiens. Dans ces circonstances, « l'union entre nous était notre seul bien. » M. Lafontaine ne cessait de le répéter, il finit par en convaincre tous ses compatriotes, et grâce à lui le Bas-Canada est sorti sain et sauf de tous les dangers.

Aujourd'hui encore les dangers naissent sous nos pas. Notre position a été modifiée de nouveau en 1867. Le caractère fédératif de nos institutions est notre garantie, mais en face de la puissance grandissante d'Ontario, de la coalition du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince Édouard, de l'union législative prêchée dans toutes ces provinces, de l'annexion qui nous menace de loin, du projet du Pacifique modifié et, par suite, de la

Colombie mécontente, du Manitoba persécuté et prêt encore à courir aux armes, qui osera dire que nous n'avons pas, comme les contemporains de M. Lafontaine, des raisons impérieuses de nous unir en une seule et unique phalange ? Qui peut répondre de dix années de l'avenir si nous persistons à nous diviser ?

A tous ces sujets de crainte vient s'en joindre un autre dont on ne se préoccupe peut-être pas assez ; je veux dire le projet d'une « fédération impériale » ou de la « consolidation de l'empire. » Confédérer le Canada avec la Grande-Bretagne, l'Inde et l'Australie est une idée sublime ou ridicule ; elle ne satisfait guère dans tous les cas notre patriotisme qui espère l'indépendance nationale dans un avenir plus ou moins éloigné. « Consolider l'empire anglais » est à peu près le même projet, à certaines nuances près. Le principal organe conservateur en Angleterre, le *Standard*, vient de publier sur cette question un article qui a produit quelque émotion dans nos cercles politiques.

« Il n'est pas nécessaire, dit-il, d'employer beaucoup de mots pour pousser nos hommes d'état conservateurs à remplir le devoir national qui doit nous être si cher de conserver ce magnifique héritage acquis par la valeur de nos ancêtres. Il n'est pas de gloire à leur portée qui soit égale à celle de ceux qui auront résolu avec succès le problème de la consolidation de tous ces éléments de la force nationale en un système harmonieux de gouvernement. Il est suffisamment évident que M. Disraeli lui-même est convaincu de ce devoir. Toutes les paroles qu'il a prononcées sur ce sujet en font foi. Tout en reconnaissant la nécessité d'accorder aux colons le droit de se gouverner eux-mêmes, il s'est prononcé sur les imperfections du plan qui leur est imposé, grâce à l'ignorance et à l'impéritie des administrations libérales précédentes. Il était juste, naturellement, de concéder à des colonies qui étaient dignes de ce privilège, le droit de régler leurs affaires locales. Nul n'objecte à ce qui a été fait dans ce sens ; nul ne désire retirer le bienfait. Mais quand on l'accorda on eût dû le faire, ainsi que l'a déclaré M. Disraeli en juin 1872, comme faisant partie d'un grand plan de consolidation impériale. On eût dû l'accompagner d'un tarif impérial et d'une garantie que le peuple d'Angleterre jouirait des terres non concédées des colonies qui appartiennent au souverain de notre pays comme dépositaire. Il aurait dû être accompagné d'un système militaire dans lequel les devoirs et les responsabilités réciproques des colonies et de la mère-patrie auraient été clairement définis ; aussi par l'institution de quelque conseil représentatif à Londres qui eût entretenu des relations constantes entre les colons et le gouvernement métropolitain. »

Citer un pareil article, c'est en faire justice suffisante à nos yeux. Si l'Angleterre voulait nous imposer des obligations nouvelles, nous ne tarderions pas à lui tourner le dos résolument. Mais il ne faut pas oublier que dans notre propre pays plusieurs de nos chefs politiques, M. Blake, entre autres, sont favorables à l'idée d'une fédération anglaise : une fois lancés sur cette pente, ils pourraient consentir à bien des sacrifices. Il faut se rappeler aussi que M. Edward Jenkins, le principal propagateur de l'idée d'une fédération impériale, vient d'être nommé par le gouvernement d'Ottawa « agent général, » quasi ambassadeur du Canada en Angleterre.

Mais il n'est pas besoin de remonter au temps de M. Lafontaine pour trouver des hommes convaincus de la nécessité d'une coalition dans notre province ; la jeune génération se rappelle la tentative faite par M. Cartier en 1857 auprès de M. Dorion. Ce dernier, dit-on, était assez favorable à une alliance. Joseph Papin et quelques autres le persuadèrent cependant de repousser les avances du chef des conservateurs. On connaît les conséquences de ce refus. M. Cartier, voulant que le Bas-Canada ne fit qu'un parti, résolut d'anéantir des adversaires qui refusaient de s'allier à lui, et il a provoqué alors des haines qui durent encore. Il n'a jamais pardonné à M. Dorion, et de fait celui-ci, au propre point de vue des libéraux, a eu tort, car nos dissensions de 1853 à 1865 ont précipité le cours des événements et presqu'imposé la Confédération à un peuple vraiment effrayé de ces querelles interminables. Cartier n'est plus, et l'on ne rencontre pas tous les jours des hommes capables comme lui d'unir un peuple en culbutant quiconque lui fait obstacle ; nous devons réaliser par la conciliation ce qu'il a accompli par le combat.

Ces réminiscences, incomplètes mais exactes, de notre passé historique nous permettent de conclure que depuis Bédard jusqu'à Cartier la politique constante des Canadiens-Français a été de ne former qu'un parti, de se coaliser pour la défense de leurs droits. L'union n'a pas toujours été le résultat d'une entente concertée entre nos hommes publics, elle a été quelquefois la conséquence d'une victoire électorale ou parlementaire ; mais il n'en est pas moins vrai que la tactique traditionnelle du Bas-Canada est de s'unir pour se faire respecter.

Toute la question est de savoir si, à partir de 1874, nous continuerons à suivre la tradition nationale.

V.

Dans l'étude qui précède, faite sans égard aux partis et qui aura peut-être le malheur de froisser certaines susceptibilités de l'un et de l'autre parti, nous avons voulu signaler les dangers de la situation et rechercher dans l'histoire politique du Bas-Canada le moyen le plus sûr de les conjurer ou de les éviter. Nous croyons avoir été animé par

un sentiment de pur patriotisme. Si nos idées sont bonnes, il se trouvera des hommes autorisés qui tenteront, un jour ou l'autre, de les réaliser.

Les circonstances sont graves, les devoirs et la responsabilité de chacun augmentent à mesure que notre pays avance dans la vie des peuples. Sachons nous élever à la hauteur de notre tâche. Que la jeunesse canadienne surtout comprenne bien que sa mission est difficile, que si ses prédécesseurs peuvent lui fournir de grands exemples de patriotisme, le travail seul, un travail long et persévérant pourra la mettre en position d'imiter ces exemples avec profit pour notre nationalité. Les temps ne sont plus les mêmes, le pays a grandi, la science politique doit grandir en proportion. L'amour de la patrie nous inspirera l'énergie nécessaire à l'accomplissement de nos devoirs publics. Attachons-nous au Canada, aimons sans partage, d'une affection exclusive, cette terre qui nous a vu naître, mettons notre gloire à la féconder, et l'avenir est à nous. Défendons quand même les institutions actuelles, elles sont notre sauvegarde. Un changement serait fatal.

On nous parle d'annexion, on y travaille même en combattant le Pacifique. Eh bien! nous serons annexés, soit. Nous ferons partie de cette grande République dont la fortune séduit le vulgaire: que serons-nous alors? Nous ne serons pas une nation, nous ne serons plus un pays, mais un état, une portion ignorée de l'Etat-Unis. Par le fait seul de l'annexion, nous perdons immédiatement notre individualité nationale, nous renonçons à notre personnalité parmi les peuples de la terre, le nom du Canada est rayé de l'histoire, il est absorbé dans celui des Etats-Unis; nous nous appelons, nous aussi, les Etats-Unis. Est-ce là la gloire que nous avons rêvée? Non, nous voulons perpétuer le nom du Canada, le faire honorer et respecter dans le monde, constituer un pays indépendant qui nous appartiendra en propre et sera pour nous vraiment une patrie. Notre ambition est-elle de combattre pour la gloire des autres ou pour celle de notre Canada? Y a-t-il parmi nous un seul homme qui puisse dire que demain il se sentirait du dévouement pour servir la République américaine?

On dit aussi que l'annexion enrichirait rapidement le pays: soit encore, supposons-le. De quel prix serait donc cette richesse si nous l'obtenons en sacrifiant notre nom et notre avenir national? Ah! peut-être les américains augmenteraient-ils la fertilité de nos campagnes, peut-être construiraient-ils quelques manufactures de plus dans nos villes et nos villages. Mais que diraient vos grandes âmes, Bédard, Lafontaine, Cartier, s'il vous était donné de contempler alors la patrie que vous avez aimée et servie? Vous seriez étonnés d'y voir tant de citoyens d'une nation étrangère, et demanderiez ce que sont devenus vos compatriotes canadiens français. Il en reste peu dans les campagnes, car ils ont été une proie facile entre les mains des spéculateurs américains; les terres sont mieux cultivées, les maisons plus élégantes, mais les anciens propriétaires ont fait place à une population différente par les mœurs, la langue et la religion. Pour les retrouver, allez dans les usines, sur les chemins de fer ou sur les quais; c'est là le dernier refuge de ce peuple dont vous prédisez les hautes destinées. Des hommes qui se disaient patriotes, vos successeurs ont fait du Canada un coin des Etats-Unis, et le Canada est toujours beau et plus riche, mais on y cherche en vain des Canadiens-Français. O vous qui avez combattu pour notre nationalité, retirez-vous, vous n'avez plus ici de patrie!

Qui donc parmi nous, comprennent les dangers de l'avenir, viendra renouer la chaîne des grandes traditions, et nous réunira tous sous le même drapeau?

OSCAR DUNN.

FIN.

L'AMNISTIE.

Le *Métis* publie la conclusion du pamphlet de Mgr. Taché sur la question de l'amnistie aux insurgés du Manitoba.

Mgr. Taché démontre que l'amnistie a été non seulement promise, mais qu'elle a été de fait virtuellement accordée.

Les preuves sont tirées les unes de documents et d'actes officiels, les autres de correspondances et d'écrits semi-officiels; d'autres sont des preuves d'induction basées sur l'irrésistible logique des faits: il y a de plus les preuves que nous appellerons personnelles, qui sont les promesses verbales faites personnellement à Mgr. Taché et à d'autres.

Ce travail, dit le *Métis*, que l'illustre prélat est à compléter sera livré à la publicité dans quelques jours. En attendant nous sommes autorisé à publier une récapitulation des preuves qui vont être fournies. Cet extrait est emprunté à la "conclusion" même du travail en question;

CONCLUSION.

Avant de terminer ce travail, qui serait déjà beaucoup trop long, s'il ne s'agissait pas d'un sujet si important, nous récapitulerons les preuves sur lesquelles nous avons appuyé nos assertions.

L'amnistie n'est plus une question libre que l'on puisse repousser ou accepter sans examen comme sans conséquence. Cette question n'est pas libre, puisque l'honneur public est engagé et par les autorités impériales et par les autorités fédérales et par les autorités provinciales.

I. AUTORITÉS IMPÉRIALES.

Le Gouvernement Impérial est tenu d'amnistier pour les faits répréhensibles accomplis pendant toute la période des troubles de la Rivière Rouge, quelle que soit la nature de ces faits, ou quels qu'en soient les auteurs. Cette obligation est impérieuse, parce que

1o. Les promesses les plus solennelles ont été faites par les représentants légitimes des autorités impériales. Ces promesses faites n'ont jamais été révoquées et ont été acceptées de la meilleure foi du monde.

2o. A la suite des promesses, le Gouvernement Impérial a agi de façon à convaincre tout le monde que ces mêmes promesses recevaient leur parfait accomplissement. Le Cabinet Britannique a demandé des délégués, s'est inquiété de leur sort, a fait droit à leurs demandes, et n'a permis le départ des troupes qu'après avoir reçu l'assurance que les insurgés de la Rivière-Rouge étaient satisfaits des arrangements. Le Gouvernement Impérial savait que le mouvement insurrectionnel n'était point dirigé contre l'autorité de Sa Majesté la Reine, ni pour se soustraire à son allégeance. Aussi les troupes impériales ne reçurent-elles qu'une mission "de paix et de civilisation."

L'injuste indiscretion d'un officier de l'Empire n'est qu'une raison de plus d'amnistier.

II. AUTORITÉS FÉDÉRALES.

Les autorités canadiennes ne sont pas non plus libres de répudier l'amnistie, parce que

1o. C'est le Canada qui "a occasionné les troubles," et "sa responsabilité s'est accrue" non-seulement par les faits et gestes de simples individus ou d'employés subalternes; mais bien par la conduite de ses employés supérieurs, de son gouvernement, voire même de son parlement.

2o. Des promesses solennelles ont été données de vive voix et par écrit, promesses données par et au nom des ministres fédéraux, souvent répétées et jamais niées, du moins à ceux à qui elles avaient été faites.

3o. La conduite du Gouvernement Fédéral l'oblige à l'amnistie, puisque pendant les troubles, voire même après la mort de Thomas Scott, il traita officiellement avec la délégation demandée par lui. Or, cette délégation était incontestablement envoyée et accréditée par le Gouvernement Provisoire. Ce seul fait constitue non-seulement l'obligation d'amnistier, mais même implique nécessairement la reconnaissance de l'amnistie, et c'est ce qu'a reconnu le Canada en ne prenant aucune action contre les auteurs du mouvement.

III. AUTORITÉS PROVINCIALES.

La question d'amnistie ne peut pas être une question libre pour les autorités de Manitoba.

1o. Dans tout ce qui touche à la constitution et aux conditions d'union fédérale le Gouvernement Provincial doit nécessairement respecter les arrangements pris et refléter la politique à laquelle les autorités supérieures se sont engagées.

2o. Le Gouvernement Provincial devant son existence à la nature des arrangements conclus avec les délégués du Gouvernement Provisoire, n'avait pas de promesses à faire pour le passé et il ne pouvait être que l'écho de celles faites en Angleterre et à Ottawa et assurer les intérêts qu'on ne manquerait à aucune des obligations contractées envers eux.

3o. La conduite des autorités provinciales dès le début et au moins pendant les deux premières années de leur administration, démontre d'une manière non équivoque qu'elles se croyaient dans l'obligation de tirer les conséquences pratiques de l'octroi de l'amnistie.

Puis nous avons donné la dernière preuve à l'appui de notre thèse, et ce n'est point la moindre, puisque c'est celle qui par son caractère lie tous les ordres de la hiérarchie constitutionnelle qui nous gouverne, et qu'à elle seule elle fait de l'amnistie une nécessité d'honneur pour toutes les autorités qui peuvent concourir à son octroi. Cette preuve, c'est l'appel sous les drapeaux, en temps de danger, fait nommément aux hommes que l'on prétend avoir le moins de droit au bénéfice de l'amnistie; la correspondance officielle des autorités avec ces mêmes hommes, l'acceptation de leurs services militaires, l'inspection des forces sous leur commandement.

Le lecteur qui prendra la peine de lire notre travail, trouvera des documents nombreux et irrécusables à l'appui des différentes assertions que nous venons d'énumérer et qui entraînent notre conviction.

Qu'il nous soit permis de le répéter encore une fois, nous avons invariablement mis de côté tout argument et toute assertion dont l'énoncé aurait été entaché de la moindre indiscretion. Nous voulons traiter une question d'honneur, et nous avons tenu à la faire d'une manière honorable tout en nous privant par là de l'avantage d'ajouter encore à la force de notre argumentation.

CHRONIQUE.

On lit dans le *Courrier d'Outaouais*:

Nous sommes en mesure d'annoncer que le gouvernement va bientôt agrandir les cadres de la Police montée de Manitoba, et former de nouvelles Compagnies pour être incorporées à ce corps. Nous avons dans nos villes et nos campagnes plusieurs jeunes Canadiens de

cœur, bien nés, instruits, connaissant déjà l'art militaire, et naturellement aimant la vie de soldat. Il serait à désirer que cette nouvelle leur parviendrait, afin qu'un certain nombre puisse à temps transmettre au Ministère de la Justice leur demande d'entrée comme officiers ou sous-officiers dans ce corps. Le salaire est bon et la position belle. Dans l'intérêt de nos jeunes gens canadiens, et dans celui de notre influence nationale en cette province lointaine, nous croyons que la presse devrait faire connaître au public la bonne aubaine qui se présente aujourd'hui pour la jeunesse.

M. Joly a adressé la lettre suivante à *L'Événement*:
Québec, 14 mars 1874.

H. Fabre, Ecr.,
Editeur Propriétaire de *L'Événement*.

Monsieur,

De retour de la campagne ce matin, après une absence de plusieurs jours, je saisis la première occasion pour contredire la nouvelle que j'ai été nommé sénateur.

Il est vrai qu'un siège au Sénat m'a été offert, mais j'ai refusé cet honneur, le même jour que l'offre m'a été faite.

J'ai renoncé à la Chambre des Communes il y a deux mois, parce que mes amis ont décidé que je pouvais me rendre plus utile dans la Législature Provinciale qu'à Ottawa.

Après cela, je ne remercie pas ceux qui m'ont cru capable d'accepter une place de Sénateur à Ottawa.

Quant aux objections un peu prématurées de la *Minerve* et de *L'Echo de Lévis* à ma nomination au Sénat, parce que je suis protestant, elles ne m'étonnent pas. J'en prends simplement note; ce n'est pas le premier coup que je reçois; ils se succèdent rapidement; chacun d'eux est un nouvel avertissement, et me force, malgré moi, à ouvrir les yeux sur la triste réalité. Soyez assuré que, quand j'aurai jugé le moment venu où, comme protestant, je ne peux plus servir la Province de Québec, je me retirerai.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. G. JOLY.

Les journaux de Québec annoncent la mort de M. R. C. Tanguay, jeune avocat de talent, et qui mit en drame *l'Intendant Bigot*, roman de M. Joseph Marmette.

Laborieux, plein de courage et d'énergie, M. Tanguay avait su ne pas se laisser abattre par les obstacles d'une carrière toujours si difficile dans ses commencements, et au moment où la mort l'a frappé, il venait de contracter avec l'hon. M. Fournier une société qui lui aurait assuré son avenir. D'un caractère doux et sympathique, M. Tanguay avait autant d'amis que de connaissances.

M. Tanguay a succombé à cette terrible maladie, la consommation, qui moissonne chaque année tant de jeunes gens. Il n'avait que 28 ans.

Il y a une raffinerie de sucre de betterave d'établie à Lotbinière; l'été prochain elle sera en complète opération.

La raffinerie sera exempte de taxes pendant 10 ans. Cette protection lui a été accordée par le gouvernement l'année dernière.

La *Minerve* publie la dépêche suivante qu'on lui a adressée d'Ottawa:

La politique du *Times* sur la question de l'amnistie, a change de caractère. Il y a quelques jours, il demandait l'arrestation immédiate de Riel et mettait à prix la tête de l'ex-Président du gouvernement provisoire d'Assiniboia; aujourd'hui il réclame l'amnistie parce qu'elle a été promise, dit-il, par le gouvernement de Sir John, qui se trouve seul responsable. Cette modification dans les idées de la souple feuille ministérielle a été amenée par les petites querelles de famille qui ont eu lieu, dernièrement, dans l'aréopage ministériel, entre français et anglais. Le Premier, suivant toutes apparences, a promis l'amnistie.

L'hon. M. George Brown est parti pour Washington afin de négocier, au nom du gouvernement fédéral, un renouvellement du traité de réciprocité. Depuis quelques jours des lettres s'échangeaient entre M. McKenzie et le gouvernement américain à ce sujet.

La *Minerve* dit que M. Laberge du *National* va être nommé juge et que le gouvernement l'enverra à Sorel.

On lit dans le *Free Press*:

L'hon. M. de Cosmos, dans son adresse aux électeurs de Victoria, se prononce carrément en faveur d'une confédération du Canada avec la Grande Bretagne, et il proposera une motion dans ce sens à la prochaine session.

Le même journal annonce que le nombre des ouvriers employés à faire le tracé du chemin du Pacifique a été de beaucoup réduit. Il n'y a que les hommes mariés et les veufs avec des familles qui aient été retenus. On croit que les salaires de tous seront payés jusqu'à la fin du mois.

On annonce que M. Benjamin Sulte va bientôt publier les écrits politiques de M. Etienne Parent, le vénérable doyen de la presse du pays. Cette collection sera précédée d'une biographie de M. Parent.

L'un des plus grands journaux de Paris, *Le Constitu-*

tionnel, apporté par la dernière malle d'Europe, contient une critique sérieusement faite de nos auteurs Canadiens.

Le *Constitutionnel* est un des journaux qui publient les meilleures études littéraires; cette fois, il a cédé la plume à un anonyme qui a su dire d'excellentes choses sur le Canada et sa littérature.

M. G. W. McMullen est à Ottawa, en ce moment.

LE NOM DE "MA SŒUR."

Il est un nom pour moi plus doux que le zéphyre,
Que la brise du soir chantant dans les roseaux;
Plus doux que les accords d'une touchante lyre
Se mêlant dans les airs aux chansons des oiseaux;

Que l'étoile divine
Quand des cieux elle incline
Son doux regard vers nous,
Lorsque la nuit profonde
Revient bercer le monde;

Que la fontaine pure
Qui, par son doux murmure,
Semble railler les fleurs,
Quand sur ses ondes vives
Elles mirent, naïves,
Leurs brillantes couleurs;

Nom plus mélodieux que la voix argentine
De la cloche qui chante au sommet de la tour;
Plus doux que les parfums de la pâle églantine
Ouvrant son sein timide aux doux baisers du jour;

Que la voix des fauvettes
Allègres et coquettes
Voltigeant dans les prés,
Quand l'aurore s'éveille
Et s'élançe vermeille
Dans les cieux empourprés;

Que la voix bien-aimée,
Suave et parfumée
Qui dit: Aimons toujours,
Aimons, car sur la terre
Il n'est de peine amère
Qui ne cède aux amours;

Plus tendre que les pleurs de la rose abusée
Regrettant les amours des papillons trompeurs
Qui puisent dans son sein les parfums, la rosée,
Puis s'en vont, inconstants, courtiser d'autres fleurs;

Que la paupière rose
De l'enfant qui repose,
Chaste comme les lis
Que pour orner le trône
De l'anguste Madone
L'humble vierge a choisis;

Que la vague plaintive
Murmurant à la rive
Ses chants harmonieux,
Quand avec le feuillage
Et l'oiseau du bocage
Tout dort, silencieux.

Ce nom que je redis pour charmer la tristesse
De mes jours sans douceur;
Qui seul me parle encor d'amour pur, de tendresse,
C'est le nom de "ma sœur."

ARTHUR GLOBENSKI.

RÉVERIE.

Contemplant, l'autre jour, les peuples de la terre,
Mon âme se voila d'une douleur amère.
J'entrevis une femme, au regard attristé,
Que des hommes cruels abreuvait d'impostures,
Distribuant entre eux -a robe sans coutures:
C'était l'Eglise en deuil, c'était la Vérité!

Qu'elle était belle à voir, oublieuse et sereine,
Candide en sa démarche et méprisant la haine!
Une auréole d'or, ceignant son chaste front,
Répançait sur le globe une vive lumière;
Et près d'elle, à genoux, son Fils, dans la prière,
Implorait, pour le monde, un suprême pardon.

La nature, à sa vue, éclate en allégresses,
L'aurore, à son lever, célèbre ses largesses,
Et l'oiseau dit sa gloire au fond du firmament.
Bien souvent, sous le chaume, elle a séché des larmes,
Tandis que dans les cieux, ébloui de ses charmes,
L'archange Gabriel inclinait son front blanc!

Que sont-ils devenus, sur la scène des âges,
Les peuples dédaigneux de présenter hommages
A celle qui domine et qui dompte les rois?
On les vit accourir vers de brillants désastres,
Se faisant gloire ainsi de ressembler aux astres
Qui, dans leur course aveugle, ont méconnu leurs lois!

Car un peuple sans Dieu ne connaît plus d'histoire:
Il éloigne, des mains, le calice de gloire
Qui fait l'homme puissant dans l'immortalité.
En voulez-vous ici l'éclatant témoignage,
Feuilletez ce grand livre, et la dernière page,
Sur les règnes du jour, dira la vérité.

La France, sous le coup d'une forte tempête,
Semble ployer, là-bas, sa haute et noble tête,
Qu'ombragerent jadis de si beaux étendards;
La France des Croisés, fille de Charlemagne,
N'a plus, dans ses palais, la gloire pour compagne;
Elle qui couronne le César des Césars!

Et la fière Italie, en sa ville éternelle,
Refusant d'acclamer une loi solennelle,
Immole sa parole à d'injustes désirs.
On la voit, chaque jour, courtiser le parjure,
Sourire à des meneurs et prodiguer l'injure
Du capitole antique au tombeau des martyrs!

Mais voilà que je vois, rayonnant d'espérance,
Accourir, tout joyeux, un peuple en foule immense,
Et chanter sur la route un cantique sans fin.
Les mondes, étonnés, unissent leurs phalanges,
Pour chanter à leur tour, comme font les archanges,
Redisant aux échos les chants du Chérubin!

Dans un hameau lointain, la parole angélique
De l'humble Bernadette, au regard sympathique,
Précipite à grands flots le peuple de Clovis.
De son œil bleu, qui brille, elle aperçut Marie,
Et sa lèvres éloquentes et son âme ravie
Exaltent des Français le retour vers le Christ!

L'ange du souvenir, ô France bien aimée!
Doit te redire encor: Tu fus la fille aînée
De l'Eglise immortelle, au matin de ses jours.
Que la paix redescende à ton front pur et calme:
Car, en des temps meilleurs, tu méritas la palme
Que Dieu donne là-haut, où l'on règne toujours!

Et toi, noble Amérique, aux genoux de l'Eglise,
Abaissant tes grandeurs, que l'orgueil divinise,
Laisse couler en paix les sources du pardon.
Et que tes libertés dominent, souveraines,
Que la foi respire en tes vierges domaines,
Comme autrefois ton ciel au regard de Colomb!

PHILÉAS HUOT.

St. Roch de Québec, Mars 1874.

NOS GRAVURES.

LES FOURNEAUX ÉCONOMIQUES.

La misère est en ce moment très-grande à Paris. Il devenait urgent d'apporter un prompt remède à une situation si déplorable. Mme la marquise de MacMahon, profondément émue de cet état de choses, et pensant avec raison que le moyen le plus efficace de venir en temps utile en aide à tant de souffrances était de donner une impulsion plus grande à l'œuvre des fourneaux économiques déjà existants, et d'en ouvrir de nouveaux, en prit aussitôt la généreuse initiative. Un comité se forma sous sa présidence, une réunion provoquée par elle eut lieu, au palais de l'Élysée, et la presse, invitée à cette réunion, s'empressa d'apporter le concours de sa publicité à cette œuvre d'humanité et de charité. Il résulte d'une note communiquée par le nouveau comité de bienfaisance, qu'il fera délivrer chaque jour 30,000 rations de pain, viande, légumes, dans les fourneaux de la Société philanthropique et de celle de Saint-Vincent-de-Paul, et dans quatorze autres fourneaux qu'il va ouvrir lui-même; que les bons, distribués gratuitement aux personnes hors d'état de les payer, seront délivrés aux autres au prix de 10 centimes.

La distribution des aliments a lieu tous les matins, de huit heures et demie à onze heures. Elle est faite avec beaucoup d'aménité et de complaisance, et gratuitement, bien entendu, par une sœur de charité; et la tâche est rude, attendu qu'il est distribué en moyenne de cinq à six cents portions par jour et par fourneau. Les mets consistent en viande, bouillon et légumes.

La cuisine du fourneau de la rue Stanislas est éclairée sur la cour par deux fenêtres. C'est par ces fenêtres que se fait la distribution. Une barrière en bois les sépare. Cette barrière s'appuie d'un bout sur le mur et de l'autre sur une balustrade qui forme galerie devant le corps de bâtiment du fourneau. Cette galerie, se trouve donc divisée en deux compartiments distincts, destinés l'un aux femmes, l'autre aux hommes, et meublée de deux bancs pour la commodité des pauvres gens qui préfèrent prendre leur nourriture sur place, car nous n'avons pas besoin de dire qu'il leur est loisible de l'emporter chez eux. Mais, dans ce cas-là, ils doivent arriver munis d'un récipient propre à contenir la ou les portions qu'ils désirent se procurer. C'est ainsi qu'en use le plus grand nombre des personnes qui fréquentent les fourneaux. Elles ne font que passer. Arrivées discrètement, elles disparaissent de même, ayant hâte de rapporter à la famille la manne impatientement attendue. Ce sont en général des ouvriers sans travail, pauvres honteux. Mais soyez sûrs qu'ils cèdent à quelque nécessité. Cela se voit d'ailleurs à leurs allures. Pas un mot ne sort de leurs lèvres. Le temps de vider leur terrine et les voilà partis. Mais tous les clients du fourneau ne sont pas si expéditifs. Il en est qui stationnent volontiers, moins intéressants que les autres sans doute, en revanche fort curieux. Ce sont les philosophes de l'endroit. Ils ont pris leur parti de la misère et bravement lui rient au nez. Regardez-les bien; ils n'éprouvent ni honte ni embarras, ces Diogènes accommodés à la mode du jour. Ils ont même de la désinvolture, et si les trous de leurs vêtements ne trahissent pas l'orgueil qu'il n'ont jamais eu, ils accusent éloquentement, à coup sûr, leur gouailleuse indifférence en même temps que leur paresse insurmontable.

LE DERNIER MALHEUR.

Ces pauvres gens ont pour tout bien une espèce de maison montée sur des roues qui leur sert à la fois de véhicule et d'abri. Et l'incendie dévore leur demeure! On lit leur douleur sur leurs figures. Loin de toute habitation, tout secours est impossible. Leur désespoir se conçoit facilement. Où vont-ils diriger leurs pas?

A CHEVAL SUR LE "VIEUX GRIS."

Nous parions cent contre un que chacun de nos lecteurs, avant d'acquiescer cette gravité qui convient à un abonné de *L'Opinion Publique*, est allé plus d'une fois à cheval sur le "Vieux Gris," cette bonne vieille bête qui se laisse malmené par tous les enfants de la famille comme s'il n'avait rien autre chose à faire. Ils sont trois sur son vieux dos en ce moment, et son seul regret est de ne pouvoir comprendre de quel côté ils veulent le faire aller; il prend le parti de se laisser tirer. Il est toujours sûr d'avoir une bonne portion ce soir.

Les Pilules du Dr. Colby sont recommandées par les médecins.

BIBLIOGRAPHIE.

LA SALETTE, LOURDES ET PONTMAIN, VOYAGE D'UN CROYANT, PAR LE COMTE LAFOND, 1 vol. in-12, de 400 pages, 88 centimes; franco, par la poste, \$1.00. Paris: Bray et Ritaux, Editeur; à Montréal, chez J. B. Rolland et fils, Libraires-Dépôtaires, rue St. Vincent.

L'apparition de la Vierge à des enfants du Pontmain, le 17 janvier 1871, est venue compléter pour ainsi dire celles de La Salette en 1846 et de Lourdes en 1863. Chacune de ces apparitions a son caractère particulier; les avertissements et les menaces à La Salette, l'espérance à Lourdes, l'assurance d'un prochain salut au Pontmain. Les événements ont admirablement confirmé les paroles de la Ste. Vierge; au Pontmain, l'accomplissement s'est opéré au bout de quelques jours, un premier accomplissement, du moins, car il est à espérer qu'il n'est que le signe d'un autre plus complet que la France obtiendra par ses prières, selon la parole de l'apparition. Le comte Lafond, en racontant cet événement dans tous ses détails, vient donner un nouveau retentissement aux paroles et aux promesses de la Ste. Vierge, et, grâce à son livre, avec un tableau presque complet de ces apparitions de la reine du ciel que la France aime à appeler particulièrement sa reine. Un livre, le plus considérable, est consacré à l'apparition du Pontmain, avec le récit préliminaire des apparitions précédentes qui ont lieu depuis quarante ans en France; avant ce livre, il y en a un qui sert d'introduction et qui s'occupe des sanctuaires élevés en l'honneur de la Ste. Vierge et des pèlerinages en général; après ce livre, il y en a un troisième, où l'on rappelle les principales apparitions de la Ste. Vierge dans les âges précédents. Nous recommandons La Salette, Lourdes et Pontmain aux lecteurs pieux et aux hommes du monde qui veulent se rendre compte des faits merveilleux de notre temps.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE.

FRANCE.

Paris, 16.—M. de Keratry a été examiné aujourd'hui par le comité de l'Assemblée relativement aux accusations qu'il a portées contre Gambetta. Il a déclaré que Gambetta, pendant qu'il était membre du gouvernement national, a refusé des armes aux mobiles de la Bretagne afin de les empêcher de combattre la Commune qu'on prévoyait dès lors.

Versailles, 18.—Après un long débat à l'Assemblée, aujourd'hui, la résolution présentée par la gauche à l'effet de censurer le gouvernement sur sa conduite relativement à la nomination des maires de villes, a été mise aux voix et perdue par une minorité de 62.

Paris, 19.—L'*Univers* a repris sa publication aujourd'hui, le terme de sa suspension étant échu. Il contient une lettre du Pape dénonçant les ennemis de l'Eglise.

Paris, 20.—Une assemblée des membres de la Gauche a eu lieu aujourd'hui à Versailles. Il a été résolu qu'à la présentation du nouveau projet d'élection, dem de sera fait de maintenir la loi actuelle et de dissoudre l'Assemblée le 28 Janvier.

ANGLETERRE.

Londres, 16.—Sir Garnet Wolseley se rendra à Malte ou à Aden pour attendre l'arrivée de la dépouille mortelle de Livingstone et l'escorter jusqu'en Angleterre.

Londres, 16.—Ce matin, à Chiselmhurst, une messe a été célébrée et après d'autres cérémonies de réjouissance, une adresse a été présentée au Prince, le félicitant d'avoir atteint sa majorité.

Le prince a remercié ses compatriotes du souvenir qu'ils attachaient au nom de son père et il a terminé sa réponse en disant: malgré la confiance qu'inspire la loyauté de MacMahon, un penchant irrésistible de l'opinion publique l'a fait se déclarer en faveur d'un plébiscite. Je suis prêt à accepter le verdict de la nation française.

La résidence du prince, le Cambden House, était richement décorée. On remarquait dans l'assemblée M. M. Emile Olivier, Rouher et le duc de Grammont.

Londres, 17.—Le duc et la duchesse d'Edimbourg ont fait une visite à l'Impératrice Eugénie à Chiselmhurst, aujourd'hui.

M. Disraeli et Sir Stafford Northcote ont été réélus par acclamation.

Londres, 18.—La Reine a publiquement exprimé son admiration et ses remerciements aux soldats anglais de l'expédition d'Afrique pour la valeur qu'ils ont déployée dans les combats avec les indigènes.

Londres, 19.—Le parlement s'est ouvert aujourd'hui. Le discours du Trône a été lu. Sa Majesté fait allusion aux relations amicales qui existent entre l'Angleterre et les pays étrangers, ainsi qu'au mariage du Duc d'Edimbourg avec la princesse Marie de Russie, qu'Elle considère comme un gage d'amitié entre les deux grands empires. Elle fait les louanges de l'expédition envoyée contre les Ashantis.

En parlant de la famine qui sévit dans la province de Bengale, la Reine a déclaré que le Gouverneur-Général des Indes a reçu ordre de ne rien épargner et de faire tous les efforts possibles sans égard aux dépenses pour soulager les souffrances des victimes de ce terrible fléau.

Un aperçu des dépenses de l'année financière courante sera soumis à la Chambre des Communes immédiatement.

Une mesure sera soumise au Parlement laquelle, on l'espère, sera de nature à faire disparaître les retards et les dépenses auxquels est sujet le transfert de propriété en Angleterre.

Londres, 19.—La corvette *Tamar* est arrivée aujourd'hui à Portsmouth, de la Côte d'Or.

Dans la chambre des Pairs, sur l'adresse en réponse au discours du Trône, un débat politique très-intéressant s'est engagé. Le duc de Somerset, libéral, a critiqué la conduite de Gladstone qui, dit-il, a prêté l'oreille à ceux qui étaient en faveur du démembrement de l'empire, si toutefois il ne les a pas encouragés.

Le comte Grey, autre libéral, a qualifié la dissolution du dernier parlement d'acte de suicide politique, commis dans un moment d'aliénation mentale.

Lord Selborne, ci-devant grand-chancelier sous l'ex-ministère, a défendu dans un discours bref, mais éloquent, la ligne de conduite suivie par M. Gladstone.

Le comte de Derby, nouveau ministre des affaires étrangères, parlant de la politique tenue par l'Angleterre vis-à-vis les puissances étrangères, a laissé entendre que le mariage du duc d'Edimbourg avec la princesse Marie de Russie est un événement politique d'une grande importance.

Le discours du Trône a été ensuite adopté sans amendement.



LES FOURNEAUX ÉCONOMIQUES À PARIS.—DISTRIBUTION DE VIVRES





A CHEVAL SUR LE "VIEUX GRIS"

Dans la Chambre des Communes il y avait foule de spectateurs dans les galeries.

En entrant dans la Chambre, M. Disraeli a été reçu avec beaucoup d'enthousiasme par ses partisans.

L'Orateur a donné lecture d'une lettre du juge en chef Cockburn, expliquant à la Chambre les circonstances dans lesquelles un de ses membres, M. Whally, a été trouvé coupable et condamné à payer l'amende pour mépris de justice.

M. Anderson a donné avis qu'il présentera une motion le 31 courant pour attirer l'attention sur le fait que les sujets anglais n'ont pas encore reçu l'indemnité de leurs pertes promise par le traité de Washington.

Il a été proposé un amendement à l'adresse du Parlement, comprenant bien ses devoirs envers les Indes, assure à S. M. qu'il porte un vif intérêt aux habitants de ce pays, et bien convaincu de la nécessité de les soulager dans leur détresse, prendra des mesures pour empêcher le renouvellement d'une pareille calamité.

M. Gladstone se lève et dit qu'il ne cherchera pas à mettre obstacle au nouveau gouvernement dans sa politique à l'égard des Indes. Il déplore la formation d'une commission pour s'enquérir des relations des employés avec leurs patrons, mais termine en promettant de donner au nouveau gouvernement le *fair trial*.

M. Disraeli s'oppose à l'amendement qui est retiré. L'adresse est ensuite adoptée et la Chambre s'ajourne.

Londres, 20.—Le 23ème régiment d'Infanterie, Royal Welch Fusiliers qui est arrivé hier à Portsmouth de la Côte d'Or, dans le vaisseau de guerre "Tamar" a débarqué ce matin en présence d'un immense concours de peuple.

Le maire et la corporation de la ville se sont portés à leur rencontre et leur ont présenté une adresse. Après la réception, ces troupes se sont mises en marche et ont pris le train en destination de Londres.

Plusieurs scènes touchantes ont eu lieu à leur arrivée. Des acclamations frénétiques ont accueilli nos braves troupes. Ils portaient l'uniforme qu'ils ont illustré en Afrique.

Le temps est très beau. Le vapeur *Sarmatian* sur lequel sont embarqués les Highlanders est en vue de Portsmouth, ils débarqueront demain.

Londres, 20.—L'agent militaire des Carlistes en cette ville a reçu la dépêche suivante: "Le général Palacios dit qu'il marche dans la direction de Madrid à la tête de 12,000 hommes après avoir complètement défait près de Minglavilla une colonne républicaine commandée par Callejo.

Londres, 20.—Le vapeur *Manitoba* parti de la Côte d'Or, avec le gén. Wolseley est signalé à Proule Point. Le Lord Maire donnera un grand banquet au général.

Lord Salisbury, secrétaire de l'Inde, annonce un emprunt de \$50,000,000 pour secourir les Indiens dans la famine qui les assiege. Sur ce chiffre, \$15,000,000 sont d'une nécessité immédiate.

Londres, 20.—Les eaux de la Tamise se sont élevées rapidement après-midi et ont causé de grands dommages en se répandant dans les caves des magasins et des résidences. La crue des eaux a été tellement prompte que plusieurs personnes ont failli périr.

A la suggestion de Disraeli l'affaire de M. Whalley, membre du Parlement traduit devant la chambre pour mépris de la cour, sera décidée par un comité spécial.

Disraeli a donné avis que le gouvernement demandera l'ajournement de la Chambre depuis le 31 mars jusqu'au 13 avril.

Lorsque rapport a été fait de l'adresse, le Dr. Butt a proposé un amendement en déclarant que l'Irlande se plaignait du système actuel de gouvernement. Il a ajouté que le Parlement devait s'empresser, par des mesures opportunes et promptes, de faire disparaître le juste mécontentement des Irlandais. Ces derniers veulent avoir le contrôle de leurs affaires locales et laisser au gouvernement le soin des affaires d'un intérêt général. L'Orateur finit en demandant au gouvernement sinon le "Home Rule," du moins une politique conciliatrice.

Le Lord Maire de Dublin a soutenu l'amendement.

Gladstone s'est opposé à ce qu'on demandât des députés Irlandais. Il regarde la politique sollicitée comme impossible et impraticable.

L'amendement a été rejeté, après une vive discussion, par un vote de 114 contre 51.

Londres, 20.—Les Chambres de Commerce demandent qu'une convention internationale ait lieu pour régler les lois relatives aux patentes. Ces lois s'appliqueraient à tous les pays du monde à commencer par l'Angleterre et les Etats-Unis.

Le général Wolseley est arrivé ce soir à Portsmouth.

Londres, 21.—Disraeli a refusé aujourd'hui de recevoir une députation chargée de demander l'élargissement des prisonniers féniens.

Le général Wolseley est arrivé cette après-midi, en cette ville. Il a reçu les témoignages les plus flatteurs de la reconnaissance et de l'admiration de ses concitoyens. Sa marche dans la ville a été une marche triomphale.

Le bill comportant une appropriation de 4 millions de dollars pour couvrir les dépenses de l'expédition contre les Achantis a été adopté aujourd'hui, à la chambre des Communes.

Bristol, 20.—Le vapeur *Great Western* est parti aujourd'hui pour New-York.

Londres, 22.—Une dépêche spéciale adressée au *Standard*, datée dimanche, Santander, mande que la première tentative des troupes du gouvernement de porter secours aux assiégés de Bilbao, a complètement échoué. Il a été impossible aux soldats de débarquer sur les bords de la rivière Bilbao.

ESPAGNE.

Bayonne, 16.—Les Carlistes commandés par Saball ont fait prisonnière, dans la province de Gerona, toute une colonne républicaine qui marchait au secours de la ville d'Olat.

Bayonne, 18.—Les Carlistes conduits par Séballo sont entrés dans Alot sans rencontrer d'opposition.

Madrid, 20.—Ordre a été donné à tous les journaux de ne pas publier d'autres nouvelles de la guerre, que celles qui sont données d'une manière officielle.

Bayonne, 20.—Les carlistes se sont emparés d'un des forts de Bilbao. 40 soldats républicains de la garnison de cette ville ont été faits prisonniers. Le siège est poussé avec vigueur.

Bayonne, 22.—Les officiers français ont arrêté le curé Santa Cruz sur la frontière et l'ont amené en cette ville.

Bayonne, 22.—L'épouse de Don Carlos, a donné naissance à une fille.

ALLEMAGNE.

Berlin, 17.—On annonce que le Reichstag sera dissous s'il persiste à refuser l'adoption d'une mesure du gouvernement fixant à 400,000 hommes l'armée permanente.

Berlin, 20.—Le comité du Reichstag s'est de nouveau prononcé contre la proposition de fixer à 400,000 hommes les forces de l'armée régulière.

Berlin, 22.—Les généraux de l'armée se sont présentés à l'empereur et l'ont félicité d'avoir atteint sa 77ème année. L'empereur dans sa réponse a dit que les difficultés qui s'étaient élevées concernant l'armée seraient aplanies et qu'il était décidé en conservant une puissante organisation militaire de maintenir la paix en Europe.

AUTRICHE.

Vienne, 17.—Il est rumored que les évêques catholiques se retireront du Reichrath si le bill ecclésiastique est adopté.

Vienne, 20.—L'empereur a accepté la démission des ministres hongrois et a nommé Herr Bito, président du nouveau conseil des ministres.

Vienne, 22.—La nomination du baron Schwartz comme ministre à Washington est officielle et proclamée.

ETATS-UNIS.

Albany, 17.—Dans l'Assemblée un bill a été adopté autorisant la Compagnie du Grand-Tronc du Canada à avoir des propriétés foncières à Buffalo.

Raleigh, N. C., 11.—Le Mont Bald, situé dans la partie ouest de la Caroline du Nord, est en état d'éruption volcanique. On dit que les maisons de campagne et les chalets situés le long et au pied de la montagne ont été renversés par les secousses et un grand nombre d'habitants ont pris la fuite. Une légère fumée s'échappe du sommet de la montagne, on y entend un bruit sourd et la neige fond à mesure qu'elle tombe.

FAITS DIVERS.

La *Minerve* annonce que les membres de la Corporation sont saisis d'un projet pour doter la cité de Montréal gratis d'une amélioration qui ne manque pas de sens pratique et d'utilité. Il s'agirait d'élever, dans quarante ou cinquante endroits différents des kiosques ou urinoirs. La personne qui demande le privilège fera le tout à ses frais, se réservant de s'indemniser par les annonces qu'elle recevra du public. Ces kiosques devront être construits avec élégance et éclairés jusqu'à minuit aux frais de l'entrepreneur.

UN MORT QUI DEMANDE A BOIRE.—On lit dans l'*Ami de l'Ordre*, de Namur: Le 12 février, un vieillard de l'hospice Jaumette mourut. On ensevelit le cadavre, on sonna le glas funèbre et l'on fit les préparatifs de l'enterrement. Vingt-quatre heures après le décès on découvrit le défunt et deux hommes le prirent, l'un par la tête et l'autre par les pieds, pour le déposer dans le cercueil qu'on venait d'apporter.

Au moment où dans le recueillement, le silence et la tristesse, on soulevait le corps on entendit ces mots: A boire (à boire,) prononcés d'une voix faible, mais distincte.

Le vieillard n'était pas mort, car c'était lui qui, sortant à temps d'un sommeil léthargique, avait donné ce signe de vie. On le fit boire, et l'on se reprit à l'entourer des soins.

Cet arrêt inopiné sur la voie du tombeau ne fut malheureusement pas de longue durée: le lendemain, le vieillard mourut de nouveau et cette fois pour toujours.

M. Albert Wolff, dans une de ses *Causeries du Gaulois*, étudie avec le brio qu'on lui connaît, le talent et la personne de M. Dumas fils; il a retrouvé, pour la circonstance, un joli portrait du nouvel académicien tracé par son père, en tête des *Impressions de Paris à Cadix*.

Que vous dirai-je de mon fils? écrit Dumas père. Il est venu au monde à cette heure douteuse où il ne fait plus jour et où il ne fait pas encore nuit; aussi l'assemblage d'antithèses qui forme son étrange—moi—est-il un composé de lumière et d'ombre; il est paresseux, il est actif; il est gourmand et il est sobre; il est prodigue et il est économe; il est déifiant et il est crédule; il est blasé et il est candide; il est insouciant et il est dévoué; il a la parole froide et la main prompte; il se moque de moi de tout son esprit et m'aime de tout son cœur. Enfin, il se tient toujours prêt à me voler ma cassette comme Valère ou à se battre pour moi comme le Cid.

D'ailleurs, possédant la verve la plus folle, la plus entraînante, la plus obstinée que j'ai jamais vue étinceler aux lèvres d'un jeune homme de vingt et un ans, et qui, pareille à une flamme mal enfermée, se fait jour incessamment, dans la rêverie comme dans l'agitation, dans le calme comme dans le danger, dans le sourire comme dans les pleurs.

De temps en temps nous nous brouillons, et, comme l'enfant prodigue, il prend sa légitime et quitte la maison paternelle; ce jour-là, j'achète un veau et je l'engraisse, bien certain qu'avant un mois il en reviendra manger sa part.

Il est vrai que les mauvaises langues affirment que c'est pour le veau qu'il revient et non pas pour moi; mais je sais à quoi m'en tenir là-dessus.

Voici l'état du poll à la clôture dans le comté de Montcalm:

	Martin.	Magnan.	Deslonchamps.
St. Liguori.....	110	41	17
St. Jacques....	272	7	2
St. Alexis.....	18	117	10
St. Esprit.....	100	17	48
St. Julien.....	12	32	64
Chertsey.....	77	17	48
Wexford.....	16	22	36
Kilkenny.....	16	74	121
Rawdon.....	37	1	86
	658	328	432

Donnant à M. Martin une majorité totale de 226 sur M. Deslonchamps, de 330 sur M. Magnan.

NOUVEAUX.—Notre colonie française du Canada vient de perdre en la personne de M. Paul-Eugène Lefort, âgé de 27 ans, un de ses plus dignes représentants.

Grâce à un travail assidu il s'était fait une position des plus respectables et le département de l'eau a perdu en lui un de ses meilleurs employés. Doué des plus brillantes qualités sa mort laisse dans le plus grand chagrin une famille qui avait été à même d'apprécier ses qualités; et comme homme de cœur personne mieux que nous ne sait tout ce que renfermait cette âme d'élite.

Vendredi dernier, un pénible accident est arrivé dans la paroisse de St. Prosper. Un jeune homme du nom de Edouard

Chouinard était occupé à bucher dans la forêt avec quelques autres personnes, lorsqu'il lui arriva de se donner un coup de hache sur le pied. Ses compagnons coururent à lui et le transportèrent à leur chantier où ils s'efforcèrent de panser la plaie. C'est vers le coucher du soleil, et à ce moment-là les voitures n'étaient pas au chantier qui étaient éloigné de deux lieues des habitations. Pendant ce temps le jeune homme perdait beaucoup de sang par sa blessure; il s'était coupé une artère. Force fut au patient de passer la nuit dans le bois et pour étancher le sang on mit de la cendre dans sa plaie et on la ferma par des bandages.

Le lendemain le jeune homme fut transporté aux habitations, mais il était trop tard pour qu'un médecin put lui prodiguer des secours efficaces. Il eut cependant la consolation d'être assisté à ses derniers moments par M. le curé de sa paroisse. Il était âgé de 21 ans, et appartenait à une famille qui réside à St. Roch des Aulnets, comté de l'Islet.

La fête St. Patrice a été célébrée le 17, par les Irlandais, avec le même enthousiasme et la même solennité que par le passé. Comme tout les peuples qui ont souffert l'oppression, les Irlandais ont conservé l'esprit de nationalité et le respect des traditions, aussi la St. Patrice est-elle fêtée dans toutes les parties du monde où bat un cœur irlandais.

A neuf heures, la procession s'est formée Place Victoria et rue McGill, et s'est mise en marche vers l'église St. Patrice.

On a remarqué dans le cortège une bannière tricolore sur laquelle se trouvait le portrait du maréchal MacMahon, président de la république française et qui, paraît-il, n'est que le modèle d'un étendard plus riche qui doit être envoyé à l'intrépide soldat.

Le service divin a été célébré avec beaucoup de solennité et le Rév. M. Murray a prêché le sermon de circonstance.

Après la messe la procession a défilé dans les rues Radegonde, Craig, Bleury, St. Catherine, St. Laurent et Notre-Dame, et s'est dispersée rue McGill, où des discours ont été prononcés, en face des ruines de la salle St. Patrice, par M. Donovan, président de la Société St. Patrice, Son Hon. le Maire, Bernard, M. Howley, etc.

La journée a été couronnée par un grand concert dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

DE TOUT UN PEU.

PEUPLIER PARATONNERRE. Notre collaborateur, M. Piché, expose qu'il arrive quelquefois que certains groupes de maisons sont très-souvent frappés par la foudre. M. Waschadle, administrateur des eaux thermales de Vals, terminait récemment le récit d'un orage ayant entraîné la mort d'un homme, par l'énonciation du fait que le quartier où est située la maison foudroyée est très-souvent frappée par la foudre. Il demande si, en dehors des paratonnerres Franklin, il n'y aurait pas d'autres modes de préservation. M. Piché, en réponse à cette question, indique divers procédés et conseille de planter des peupliers dans le voisinage des maisons à protéger. "Je me souviendrai toujours, dit-il, que la maison que j'habitais à Yerres (Seine-et-Oise,) il y a quelques années, malgré son élévation et sa terrasse recouverte de zinc, fut protégée par un peuplier voisin qui la dominait de 12 pieds environ. L'arbre servant d'intermédiaire entre la terre et le nuage fut traversé par un puissant courant électrique qui, réduisant la sève en vapeur, fit éclater bois et écorce, depuis la naissance des branches jusqu'à six pieds environ du sol. Malgré sa longue déchirure, l'arbre a survécu, et il continue à défendre les maisons environnantes.— (*La Science pour tous.*)

M. MICHELET.—Michelet était de petite taille, à l'aspect aimable, presque magnétique; cet homme tout d'expansion avait cependant la parole brève et stridente; il cherchait volontiers les effets de timbre.

Sa mise était recherchée; bien qu'étant descendu jusqu'aux frères et amis, il appartenait à cette race polie qui disparaît chaque jour.

L'œil bien ouvert était plein de feu et d'intelligence; le nez bien fait, aux narines mobiles, était fin et sensuel; sa mâchoire inférieure un peu avancée, dénotait la vanité et l'énergie.

Ses cheveux blancs à trente ans l'avaient de bonne heure fait prendre rang parmi ceux qu'on appelle: des hommes d'un certain âge.

Il était peu communicatif; il y avait en lui du prêtre défroqué.

Suivant en cela les principes du maître qui répond par des lettres régulièrement émues aux fiseurs de vers faux qui lui adressent leurs produits, M. Michelet était de cette école qui a pour devise: *Soignons les jeunes!* c'est la claque du présent et de l'avenir.

Aimable pour les vivants, il disait à Dumas père: vous n'êtes pas un homme, vous êtes un élément!

On sait que toute sa vie M. Michelet a été atteint d'une monomanie très-fréquemment observée par les médecins aliénistes: l'idée qu'il était constamment poursuivi par les jésuites.

A l'entendre, les jésuites l'épiaient sans cesse et n'avaient d'autres préoccupations que de le persécuter.

Rien n'était plus triste que de voir ce vieillard à cheveux blancs, à la physionomie intelligente, soutenir une thèse que les concierges libres-penseurs n'osent même plus défendre aujourd'hui.

Ajoutons que ces craintes n'étaient pas précisément sincères, mais que leur manifestation était indispensable pour conserver les sympathies du parti vers lequel, par une étrange faiblesse, cet éminent esprit s'était laissé descendre.

Quand Michelet publia ses études sur l'*Amour* et sur la *Femme*, les critiques soi-disant malins ne manquèrent pas de faire remarquer qu'il venait de faire paraître l'*Oiseau* et l'*Insecte*, et qu'il avait l'air ainsi d'ajouter tout simplement un nouvel animal à sa collection.

M. Cuveillier-Fleury, notamment, soulignait cette petite malice pendant un dîner, auquel se trouvait aussi Nestor Roqueplan.

—Eh bien! dit Roqueplan avec son tic familier qui consistait à cligner d'un œil tout en faisant ressortir par un coup sec du bras le poignet de sa chemise, eh bien! Michelet a raison! La femme est un bel oiseau bleu, toutes les fois que ce n'est pas un insecte!

Michelet aimait beaucoup Bernardin de Saint-Pierre, et on s'explique aisément cet attrait de l'auteur de *L'Insecte* vers l'auteur des *Etudes sur la nature*, où le monde des infiniment petits est peint avec des touches enchanteresses.

Mais il blâmait le dénouement tragique de *Paul et Virginie*, qui lui semblait inutile.

Il disait souvent :

—Virginie se laisse noyer plutôt que de se laisser sauver par ce matelot... C'est absurde... le matelot ne doit être considéré par elle que comme un simple terre-neuve!...

—Je ne crois pas si inconvenant que vous le prétendez mes livres sur *L'Amour* et la *Femme*, disait-il un jour à l'un de ses contradicteurs.

—Eh bien ! lui répondit celui-ci, contentez-vous d'y ajouter des gravures, et vous m'en direz des nouvelles!

L'école à laquelle il appartenait forçait cet homme remarquable à dire des choses dans le goût de celles-ci :

—Nous ne nous voyons pas avec Hugo ; les lions vivent isolés ; mais nos pensées sont des aigles et se saluent dans les airs !

Tout le système philosophique de Michelet peut se résumer ainsi :

Rapetisser les grandes choses ; exalter les petites. Traîner Louis XIV dans le ruisseau. Elever des statues à l'insecte, à la limace, et, qui pis est, au démagogue.

Michelet était, paraît-il, doué d'une grande sensibilité. J'ai entendu son ami intime, le statuaire Préault, dire un jour de lui : « Comme tous les grands esprits, il avait le don du rire et des pleurs. »

Ceux en effet qui l'ont connu ont constaté qu'il avait de l'esprit et de la gaieté.

Un jour qu'il se promenait au Louvre avec quelques amis, il arriva devant un portrait de Christophe Colomb parfaitement inauthentique, et que le peintre avait doué d'une loupe énorme sur le front.

—Qu'est-ce que c'est que cela ? demanda une dame qui l'accompagnait, en désignant la loupe en question.

—Cela, madame, répondit Michelet, c'est l'Amérique !

Passant devant l'élégant portrait de François Ier, par le Titien, il dit : Voilà comme Dieu nous l'a donné ! Puis arrivé devant un autre portrait du même roi, affaissé, maussade, rougcaud, il ajoute : Et voilà comment les dames le lui ont rendu !

Personne ne doutera de l'amour-propre que devait posséder celui qui a fait tant de concessions au succès.

Couture était sur le point de peindre son portrait.

—Je veux, lui dit Michelet, quelque chose de beau, mais de très simple ; je voudrais qu'on me prit pour un simple bourgeois, mais que cependant on comprit que je porte quarante siècles sur mes épaules !

Je ne parlerai pas des naïvetés anacréontiques qui égalaient ses dernières œuvres.

Elles ont fourni cette réflexion charmante à l'un de nos philosophes contemporains :

—Rien de plus libertain que ces Narcisses de l'encrier !

J. Michelet, comme les vrais travailleurs, était fort avare de son temps.

Jouant un peu à l'Altesse, ce qui plaît beaucoup aux chefs de la démocratie, il aimait fort à recevoir des visites, pourvu qu'elles fussent fort louangeuses ; néanmoins il ne fallait pas qu'elles durassent trop longtemps.

A un de nos confrères, A. W... qui était allé le complimenter sur le livre des *Peuples*, il dit brusquement :

—Très-bien, très-bien ! Mais vous m'avez fait parler vingt minutes de trop ; c'est vingt francs de copie que vous venez de me faire perdre. Allez-vous-en.

Qu'avait fait Michelet à l'auteur de *Ro'la* ? C'est ce qu'on ne sait pas. Ce qu'on sait mieux, dans les coulisses du monde littéraire, c'est le distique fait par Alfred de Musset sur l'auteur de *l'Oiseau* :

—Un aigle ! il se croit bien un aigle, Michelet !

—Non,—des historiens c'est le roitelet !

M. Guizot âgé de quatre-vingt huit ans disait dernièrement : L'an dernier j'ai terminé mon histoire de France et j'ai commencé depuis cette année mon histoire universelle. Je descends d'une race vigoureuse, j'entends bien, je vois bien et je travaille bien. Pie IX peut en faire autant ; nous sommes les deux vieillards les plus vigoureux de l'Europe, et avec la grâce de Dieu nous survivrons à plusieurs de ceux qui sont beaucoup plus jeunes que nous.

Une dépêche donne les détails suivants sur le sacre de Mgr. Jamot :

La consécration de Mgr. Jamot, évêque du Sault-Sainte-Marie, a eu lieu à Issoudun, dans le sanctuaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur, le 24 février, fête de Saint-Mathias. La consécration a été faite par Sa Grandeur l'Archevêque de Toronto ; les prêtres assistants étaient Mgr. Charles, prince de La Tour d'Auvergne, évêque de Bourges, frère de l'ancien ambassadeur anglais, et Mgr. de Charbonnel, ancien évêque de Toronto.

Parmi les hauts dignitaires qui assistaient à cette cérémonie on remarquait l'évêque de Nevers, l'archevêque de Tours, l'évêque de Limoges, l'évêque de Moulins, l'évêque de Canton, Chine, et l'évêque de Sainte-Marguerite. Le sermon de circonstance a été prêché par Mgr. l'évêque de Bourges.

Après les *Misérables*, qui ont profondément intéressé le public des deux mondes, sont venus les *Travailleurs de la Mer*, qui ont eu un succès moins brillant, *L'Homme qui rit*, a été accueilli avec une froideur générale, et l'on a pu croire que l'auteur baissait définitivement. *L'Année terrible*, malgré quelques fort beaux vers, n'a pas ramené l'opinion. *Quatre-vingt-treize* la ramènera-t-il ?

Quel nom donner à ce nouvel ouvrage ? Est-ce une histoire, un roman, un poème ? Ce dernier terme est assurément le plus propre à le caractériser ; mais il n'exclut ni le roman ni l'histoire. Les héros du livre sont des personnages secondaires,

mais typiques, de la Révolution, que l'auteur s'est plu à revêtir des qualités les plus grandioses. On pouvait penser, d'après la date prise pour titre, que les faits les plus mémorables de la terrible année y seraient racontés ; qu'on y verrait figurer la mort de Louis XVI et celle de Marie-Antoinette, la chute des girondins, le meurtre de Marat. Mais un poète avait déjà moissonné ces émouvants épisodes ; il ne convenait certainement pas à Victor Hugo de glaner après Lamartine. Et Michelet et Louis Blanc ne sont-ils pas aussi des poètes en même temps que des historiens ? L'auteur de *Quatre-vingt-treize* devait sortir des sentiers battus ; c'est pourquoi il a pris le parti de placer dans la Vendée les péripéties principales et le dénouement de son drame.

Cependant il s'occupe aussi de Paris ; il nous montre le caractère où bouillonne la lave révolutionnaire ; il nous fait assister à une conférence des triumvirs de la Terreur ; il ébauche magistralement les portraits de Robespierre, de Danton, de Marat ; il esquisse une séance de la Convention ; mais il nous ramène bientôt aux luttes dont la Vendée est le théâtre, et nous conduit, par une série de scènes pathétiques, à l'immolation finale d'un héros républicain par la République. Pas d'intrigue amoureuse ; pas de femme, si ce n'est une mère qui court comme une louve après ses petits qu'on lui a enlevés. Toute cette histoire austère et terrible n'est adoucie que par la peinture de trois enfants qui jouent au bord de l'abîme. On sait combien Victor Hugo se complait aux tableaux de ce genre et combien il y excelle. Peut-être trouvera-t-on qu'il en abuse un peu. On lui reprochera sans doute aussi l'excès des détails dans quelques récits, et l'obstination avec laquelle il analyse certaines idées ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il vous conduit par les sentiers de son choix jusqu'à une hauteur vertigineuse. Celui qui gravit le Mont Blanc peut trouver des paquerettes, des myosotis, des perce-neige sur les flancs du colosse. S'il s'étonne de ces charmants caprices de la nature, il ne s'en plaindra pas. Mais que de terrains mornes et stériles à traverser ! Que de roches aiguës à escalader ! Quels ramparts de neige à franchir ! Il avance cependant, il monte toujours, il parvient au sommet, et de ce faite sublime son regard embrasse la moitié de l'Europe. Quand il est arrivé là, quand sa pensée plane sur le monde, reprochera-t-il au géant des Alpes les aspérités de sa surface, les bizarreries de son aspect et l'horreur de ses abîmes ?

S'il fallait rapprocher le nouveau livre de quelqu'une des grandes œuvres de notre littérature, c'est aux *Martyrs* de Chateaubriand que nous serions tenté de le comparer. *Quatre-vingt-treize* est le poème de la Révolution, comme les *Martyrs* sont l'épopée du christianisme naissant. On peut sans doute trouver que Chateaubriand s'est maintenu beaucoup mieux que Victor Hugo dans les conditions du décorum et du grand style classiques. L'auteur de *Quatre-vingt-treize* n'a pas craint de descendre à des trivialités et même à des descriptions grotesques, au milieu des plus grandes scènes de son drame.

LES RUINES

DE

MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR

M. LÉON BESSY.

(Suite.)

Voyez, reprit-elle un instant après, voyez avec quelle facilité, sans lui prescrire aucun remède, il lui a procuré le sommeil. Il faut le bien laisser reposer. Pauvre jeu de homme ! il rêve peut-être de sa mère, qui, si elle était ici en ce moment, le couvrirait sans doute de baisers.

Et tous les trois sortirent sur la pointe du pied, après s'être une dernière fois approchés de moi pour me considérer un instant.

Cependant je ne dormais pas ; mais les pensées auxquelles j'étais livré me faisaient tant de bien, que je n'avais point ouvert les yeux durant cet entrainement. Il est vrai que je n'aurais pu le faire sans laisser aussitôt couler mes larmes, et j'aimais mieux les répandre sans témoins. Une chose me remplissait de joie intérieurement, c'est que j'avais beaucoup gagné dans ma propre estime ; et il me semblait que si tous mes parents, et même Adèle, eussent pu lire en ce moment dans mon cœur, ils auraient été pleinement satisfaits de moi, comme je l'étais moi-même, et qu'ils m'auraient aussitôt pardonné tous les chagrins que je leur avais causés.

En même temps je ne voyais plus de motifs aux plaintes que j'élevais peu auparavant contre eux : il me semblait, au contraire, que j'avais manqué entièrement d'égards et de reconnaissance envers eux tous. Je ne pouvais nier que je n'eusse été pour ma nouvelle famille un fardeau très-onéreux en lui-même, et qui avait encore été fortement aggravé par mon caractère singulier et en quelque sorte fantastique. Et s'ils étaient dans l'erreur en supposant que j'avais voulu attenter à mes jours, cette bizarrerie de mon caractère ne leur donnait-elle pas lieu de me croire capable de beaucoup d'extravagances ? Ma présence avait troublé le repos dont ils avaient joui jusque-là ; mon éloignement, mais un éloignement prolongé, ininterrompu, constant, devait donc leur rendre la paix dont ils étaient si dignes. Il n'était pas nécessaire que la mort me vint en aide pour cela : il me suffisait de mettre à exécution un dessin qui m'occupait sans relâche.

Déjà, par moment, je me trouvais très-soulagé. Les vomissements avaient complètement cessé ; je ne sentais plus ni inflammation aux yeux, ni douleurs dans les articulations, ni pulsations violentes dans les artères. L'agitation des nerfs, le froid aux extrémités, la pesanteur de tête, avaient pareillement disparu, et je ne souffrais plus de la soif qui m'avait tant tourmenté. Je revenais par degrés à la vie, et je n'en étais pas fâché, en considérant que peut-être il ne me serait pas impossible de trouver un champ où mon imagination pût s'étendre et l'activité de mon esprit s'exercer.

Mon émotion ne m'avait pas permis de consulter le père Joseph sur mon avenir. D'ailleurs, étant encore sur le bord de la tombe, il m'aurait répugné de demander avis sur ce que je devais faire si la Providence me tirait

entièrement du danger ; je ne voulais pas être soupçonné de prendre conseil de la peur. Mais maintenant que je me sentais revivre dans tout mon être, et que j'avais l'espoir de recouvrer promptement la santé, le père Joseph ne pourrait plus regarder ma détermination comme une résolution extrême inspirée par la crainte ; il serait obligé de reconnaître qu'elle avait été mûrement réfléchie, et que je ne m'y étais arrêté que par conviction. J'étais donc résolu à lui manifester clairement mes desirs, et à lui demander quelle voie je devais suivre pour que rien n'en pût empêcher la réalisation.

Je souhaitais qu'il vint le plus tôt possible, et je prêtai une oreille attentive au moindre bruit que je croyais entendre dans la maison. Je mesurais le degré de lumière qui entrait par les volets entr'ouverts, et je suivais le progrès des ombres pour savoir si le soleil touchait bientôt à son couchant, car c'était à la chute du jour que le père Joseph m'avait promis de revenir. Ces efforts me fatiguèrent tellement que je finis par m'endormir.

Lorsque je m'éveillai, les rayons du soleil donnaient en plein sur moi, et il me sembla que sa lumière était plus brillante que quand je m'étais endormi. Le soir ne viendrait-il donc jamais ? me dis-je à moi-même. Et je me mis à regarder un serain dont la cage était suspendue au milieu de la chambre. Il sautillait vivement de côté et d'autre, allait à ses graines, les becquetait et les écrasait avec bruit ; puis, se pavanant avec une grâce charmante, il passait en deux sauts à sa baignoire, y plongeait la tête, la relevait et se secouait ; après quoi il entonnait vaillamment ses trilles et ses roulades harmonieuses. Un moment il suspendait sa chanson ; mais bientôt, entendant au loin un autre serain qui tâchait de l'imiter, il ne voulait pas rester en arrière, et s'efforçait de toute la plénitude de sa voix d'étouffer celle du rival qui semblait le déier. Et si alors tout retraits dans le silence, il se rengorgeait fièrement, et retournait à ses graines, à ses bains et à ses trilles.

—Il paraît que vous êtes éveillé, dit près de moi une voix que je reconnus pour celle de la femme d'André ; allons, maintenant vous prendrez bien quelques cuillères de bouillon ?

Je ne me fis pas prier, et me levant sur mon séant, je bus, puis me replaçai dans mon lit.

—C'est ainsi que j'aime les jeunes gens, ajouta l'hôtesse, quand ils sont bien obéissants : mais je présume que vous n'avez plus envie de dormir.

—Croyez-vous que j'aie beaucoup dormi ? lui demandai-je.

—Si vous avez dormi ? la bigatelle de quatorze heures en une fois, et toujours tranquillement et sans aucun signe de mauvais rêve. Mais aussi vous êtes tout autre que vous n'étiez. Maintenant je vous crois tout à fait hors de danger.

—J'ai dormi quatorze heures, dites-vous ?

—Oui, le père Joseph est venu à la nuit pour vous voir, et vous dormiez comme un bienheureux. Il est resté quelque temps à vous regarder, car il vous aime beaucoup, et il nous a recommandé par-dessus tout de ne pas troubler votre sommeil.

—Et il est parti ?

—Voudriez-vous donc qu'il fût resté là toute la nuit à vous regarder dormir ? Mais il a dit qu'il reviendrait ce matin.

—A-t-il vraiment dit cela ?

—Il l'a dit et il l'a fait.

—Il l'a fait ?

—Certainement ; est-ce que le père Joseph a jamais manqué de parole ? Ce matin, de très-bonne heure, j'ai entendu frapper à la porte ; j'ai descendu ouvrir ; c'était le père lui-même. Je suis entré ici avec lui, et j'ai eu bien envie de rire ; car André, qui avait voulu veiller près de vous depuis deux heures du matin, disant qu'il lirait en attendant le jour, ronflait si bruyamment que je ne sais comment vous ne vous êtes pas éveillé. Je le pinçai, et il dit, en s'étendant, qu'il était parfaitement éveillé et qu'il avait résisté à l'envie de dormir, quoi qu'elle l'eût fort tourmenté. Cependant, vous dormiez d'un sommeil si paisible, que le père Joseph assura qu'il n'y avait plus rien à craindre pour vous. Il nous recommanda de nouveau un profond silence et s'en alla.

—Et il n'a pas dit s'il reviendrait ? demandai-je avec anxiété.

—Je crois qu'il ne l'a pas dit positivement, répondit la femme d'André, mais je suppose qu'il reviendra, bien qu'il doive penser que pour le moment cela n'est pas nécessaire.

—Sur quoi vous fondez-vous pour supposer qu'il reviendra ?

—Je me fonde sur une raison très-simple et très-claire, et je ne crois pas me tromper.

—Et qu'elle est cette raison ?

—C'est que, s'il n'a pas dit formellement qu'il reviendrait, il l'a du moins fait entendre, et je suis sûre qu'il n'y manquera pas.

—Vous souvenez-vous de ce qu'il a dit ?

—Il a dit... mais tenez-vous bien tranquille et prenez garde de vous refroidir, car les rechutes sont très-dangereuses.

—Eh bien ! qu'a-t-il dit ?

—Maintenant je me rappelle : il a dit que si, ce soir, il ne vous trouvait pas repris de fièvre, ce serait signe que vous seriez presque rétabli, et qu'alors vous n'auriez presque pas de convalescence. Or, pour voir ce qui en est, il faudra bien qu'il revienne.

—Assurément. Mais s'il vient et que je dorme, je vous prie de m'éveiller ; vous me causeriez un vrai chagrin si vous ne le faisiez pas.

—Allons, je ne veux pas vous chagriner. Dormez bien tranquille ; car, quand le père Joseph reviendra, je vous passerai un brin de paille sous le nez pour que vous vous éveilliez sur le champ.

—Et si vous n'avez pas le brin de paille sous la main, prononcez à mon oreille, aussi bas que vous voudrez, le nom du père Joseph, et vous verrez comme à l'instant même j'ouvrirai les yeux.

—Nous verrons ; mais si le nom ne suffit pas, j'aurai

recours au brin de paille. Maintenant taisez-vous, et ne vous remuez pas tant, sans quoi vous dérangeriez tout à fait vos couvertures.

XXII.

La brave femme n'eut besoin ni de prononcer le nom qui m'était si cher, ni de recourir au brin de paille; car je passai tout le jour très éveillé, prenant sans la moindre répugnance ce que l'on m'offrait, et écoutant les conversations de mes hôtes.

Vers le soir, le père Joseph arriva en effet. Quand on m'eut laissé seul avec lui, je le regardai assez longtemps sans savoir comment exprimer ce que je voulais lui dire: lorsque j'essayai de rompre le silence, il me fut impossible de prononcer une parole, et j'éclatai en sanglots.

—Manuel, me dit-il alors avec la plus grande amabilité, pourquoi cette agitation? L'émotion intérieure et le regret du passé ne sont pas seulement utiles, ils sont nécessaires; mais ils ont leurs temps, et après eux vient la paix de l'âme. Ne dois-tu pas jour maintenant de cette paix? Quelque nouveau nuage a-t-il déjà obscurci l'horizon qui se montrait si calme à tes yeux? Que te manque-t-il, dis-moi, et as-tu quelque désir?

—Oui, mon père, lui répondis-je, j'en ai un, et très ardent; je voudrais entrer dans l'Ordre Sarraphique.

En entendant ces paroles, prononcées avec une émotion dont la sincérité se trahissait par mes gémissements, le père Joseph inclina le front, et, les yeux fixés sur le soleil semblait méditer sa réponse. J'avais fait un effort extrême pour exprimer tout d'abord ma détermination, et je gardais pareillement le silence. A la fin il me dit:

—Mon fils, si tu ne cherches la solitude du cloître que pour te livrer aux rêveries de ton imagination, tu t'égares. Le couvent, au lieu de t'offrir un remède, ne ferait qu'entretenir tes maux. Pour que l'on y puisse vivre, il faut qu'on en franchisse le seuil avec une âme saine.

—Je renonce au monde, lui dis-je.

—Et renonces-tu aussi à la pensée du monde? me demanda-t-il.

—Les plaisirs de la vie n'ont plus pour moi aucun attrait.

—Mais peux-tu me répondre qu'ils ne te poursuivent d'aucun souvenir dangereux?

—Dès maintenant je renonce à la société.

—Crois-tu donc que je n'y aie pas renoncé, moi aussi? Et pourtant tu vois que je suis obligé d'être chaque jour et à toute heure en rapport avec elle, afin de lui être utile. Pour toi, et d'après tes récentes idées qui peuvent avoir influé sur ta résolution d'aujourd'hui, le monde était un ennemi acharné contre ton bonheur, disposé à interpréter d'une manière défavorable tes plus belles actions, et à te persécuter sans relâche. Eh bien! auras-tu le courage de tenir tête à cet ennemi, de braver toutes ses embûches, et de lui rendre en bien tout le mal qu'il pourrait te faire?

—Du courage, en ai-je manqué pour me taire sous le coup d'une accusation injuste, et pour me contenir en présence de la jeune fille que vous savez?

Le père garda de nouveau un profond silence. Ses paupières étaient presque entièrement fermées; ses mains s'appuyaient sur le bord de mon lit. Ma résolution devant l'avoir beaucoup surpris, et il paraissait indécis.

—En effet, reprit-il après quelques instants, nul qui saura comment tu es arrivé ici ne t'accusera de manquer de courage; mais la surface offre parfois des apparences de force, tandis qu'il n'y a au fond que le désespoir. Ah! Manuel, je crains bien que nous n'ayons pas beaucoup avancé hier. Ne prends pas mes paroles en mauvaise part; mais, pour que je connaisse l'état de ton âme, réponds avec la plus grande sincérité possible à tout ce que je te demanderai.

—Parlez, mon père, parlez.

—Quand tu es arrivé dans cette ville, qu'espérais-tu, que désirais-tu?

—La mort.

—Mais tu ne la désirais plus, ou je me trompe fort, quand je te parlai pour la première fois.

—Alors je désirais une mort chrétienne.

—Depuis quand et de quelle manière était né en toi ce désir?

—Depuis hier, quand je vis que la mort semblait s'éloigner de moi, et que je compris qu'il est plus beau de vivre comme vous viviez que de mourir comme je le souhaitais.

—Et mon existence a pu te paraître digne d'envie?

—Oui, mon père; avant de vous voir je vous avais entendu. La tête appuyée contre cette cloison, je n'ai perdu aucune des paroles que vous avez prononcées en parlant d'une nouvelle vie à l'étrangère que vous exhortiez. J'étais extrêmement ému, et sentant en moi les premiers symptômes de la maladie, je voulus vous appeler quand vous partiez, mais je ne le pouvais déjà plus.

—Grand Dieu! et je passai près de toi sans que mon cœur me dit que quelqu'un me réclamait? Vois si nous avons sujet de bénir la Providence, et si, alors même que nous passerions toute notre vie à l'adorer, nous pourrions jamais reconnaître les bienfaits dont elle nous comble. Ainsi je parlais aussi pour toi quand j'élevais la voix pour acheminer cette âme pénitente à la demeure éternelle. Ah! dès lors sans doute la soif du pardon dut entrer dans ton âme; dès lors sans doute la mort n'était plus redoutable pour toi; et dans ce cas, le Dieu tout-puissant n'eut pas seulement en vue, en te rappelant à la vie, de sauver ton âme; déjà peut-être il ouvrait devant tes pas la voie dans laquelle je te vois disposé à entrer.

—Est-ce à dire, mon père, que je puisse compter sur vous?

—Ne précipitons rien, Manuel; et d'abord dis-moi si tu sais que le siècle (ce monde que tu appelais ton ennemi) est irrité contre nous; qu'il s'oppose à ce que le nombre de nos frères se multiplie, et qu'il menace même de nous fermer le cloître d'un moment à l'autre, et de nous en chasser comme d'une demeure étrangère?

—Je le sais, mon père, et j'ai aussi, pendant quelque

temps, prêté l'oreille aux discours du siècle; maintenant ils ne font plus aucune impression sur moi.

—Et si la tempête se déchaîne sur nous, et que, là où tu crois pouvoir goûter la paix, tu ne rencontres que les tribulations les plus amères?.....

—Ne les rencontrerez-vous pas, vous aussi? et puis-je souhaiter autre chose que de vous prendre pour guide, dans le calme comme dans la tempête?

—Jeune homme, il est possible que ta vocation soit véritable; mais elle pourrait aussi n'être qu'une ruse de celui qui sait nous porter au mal en feignant de nous enseigner la route du bien. Il est nécessaire d'éprouver cette vocation.

—Et de quelle manière?

—En la faisant passer par le creuset du temps.

—O mon père, ne retardez pas trop l'accomplissement de mes plus chers désirs. Je vous en conjure par le souvenir des âmes qui ont reçu de vous leurs dernières consolations. Je sais que votre Institut réclame cette épreuve, mais il la laisse faire dans le cloître même. Je n'ai plus la fièvre; consultez mon pouls. En ce moment je pourrais me lever et vous suivre partout où il vous plairait de me conduire; mais ne me faites pas longtemps attendre; ne me laissez pas abandonné à moi-même quand vous savez que, si je suis enfant par les années, j'ai pas-é déjà par tant de tribulations, que peut-être je ne résisterais pas à de nouvelles épreuves. Ne m'avez-vous pas appelé votre fils?

—Oui, Manuel, parce que, dès que je t'ai vu, Dieu m'a inspiré de te parler avec toute la tendresse qu'un père témoigne à son fils; et je persiste à te donner ce nom. Mais en te traitant comme un fils, j'ai droit d'attendre de toi l'obéissance qu'un fils doit à son père.

—Sans doute, et la mienne sera sans bornes.

—Eh bien, je te demande de ne pas revenir sur ce sujet, jusqu'à ce que, après y avoir bien réfléchi, je t'en reparle moi-même.

—J'obéirai.

—Adieu pour aujourd'hui, Manuel.

—Reviendrez-vous, mon père?

—Oui, si Dieu me le permet, comme je l'espère.

XXIII.

Tel qu'un homme qui, pour échapper à un péril imminent, fait un effort extraordinaire dont il se croyait à peine capable, et qui, une fois le but atteint, se sent complètement épuisé et comme anéanti, ainsi je me trouvais quand le père Joseph eut pris congé de moi. Je crus d'abord que j'allais tomber en défaillance; mais je me remis peu à peu, et bientôt je ne savais plus comment exprimer la satisfaction que j'éprouvais pour avoir eu le courage de dire: "Voilà ce qu'il me faut, et sans cela il n'est pas pour moi de paix ni de bonheur sur la terre." Je me retournai de tous côtés comme pour essayer mes forces: je me mis sur mon séant, et je voulus même sortir de mon lit et m'habiller; mais je renonçai à ce projet en pensant que l'heure était trop avancée, et que je ferais mieux d'attendre qu'il fit jour pour me lever.

André entra bientôt après, me présenta une tasse dont je bus le contenu sans demander ce que c'était, et me souhaita le bonsoir.

Sa femme vint ensuite pour savoir si j'avais besoin de quelque chose. Et s'en allant elle me dit:

—Comment avez-vous mis le père Joseph de mauvaise humeur?

—Moi, répondis-je avec étonnement; le ne crois pas lui avoir donné sujet d'être mécontent de moi.

—Si je dis cela, ajouta-t-elle, c'est qu'il est parti sans nous adresser une parole; il m'a même semblé qu'il portait son mouchoir à ses yeux. Mais je serais très-fâchée de vous donner de l'inquiétude. Peut-être ne faisait-il que s'essuyer le visage. Je crois que cette nuit vous n'aurez pas besoin qu'on vous veille.

—Non, je me sens tout à fait bien.

—Prenez toujours ce sachet de camphre, et gardez-le sur vous. On m'en a donné plusieurs, et l'on dit que c'est un excellent préservatif. Je le mets sous votre oreiller.

Je la remerciai et elle me laissa seul. Mon sommeil fut paisible. Quand je m'éveillai, je voyais si clairement tous les objets de ma chambre que je crus qu'il était jour. Cependant je n'entendais pas la moindre rumeur dans toute la maison, et au dehors l'air n'était ébranlé ni par le bruit des passants et des voitures, ni par le tintement des cloches. Je craignais que tout ne fût resté désert et qu'on ne m'eût abandonné. Je m'habillai en tremblant, et je regardai par la fenêtre qui donnaient sur le balcon. La lune brillait dans son plein et donnait à la nuit l'apparence d'un jour pâle. Mon âme s'ouvrit à de doux souvenirs. Quand j'avais vu Adèle pour la dernière fois, les rayons de la lune éclairaient son visage, et peu après, quand elle disparut, les plis flottants de son vêtement. Je me rappelais très bien qu'elle m'avait dit que, partout où je serais, si cet astre se montrait à mes yeux, j'en eusse qu'à le regarder en pensant qu'elle ferait de même de son côté. En ce moment peut-être, pensai-je, elle se promène dans le jardin, entourée de fleurs de notre enfance, et occupée à contempler cette lune qui brille aujourd'hui d'un éclat si pur. Ces reflets blanchâtres pourraient apporter jusqu'à moi quelques-uns de ces regards si doux à mon cœur. Dis-moi donc, ô lune, ce qu'elle fait en ce moment, si une larme coule sur ses joues, s'il est encore un nom qu'elle prononce avec tendresse, si son visage s'est flétri et si des soupirs s'échappent de son sein. Dis-moi que je suis ici, occupé à te contempler comme elle fait sans doute elle-même. Mais tu sembles me dire qu'elle ne songe qu'à préparer ses habits de noce, qu'elle sourit avec bonheur à ceux qui l'entourent, qu'elle poursuit un papillon, regarde un ver luisant ou ajuste une fleur à sa coiffure. Quelle fleur aura-t-elle choisie? Mais que m'importe? Dis-moi que j'ai enfin trouvé la paix de l'âme, et que je viens d'entrer dans une voie dont le côté qui regarde le monde est bordé d'œillets jaunes. Porte-lui un dernier et éternel adieu, car je ne pourrais plus te contempler toi-même, parce que tu ne cesserais de me peindre sa douce image, cette image que je dois et que je veux éloigner à jamais de moi.

Je retournai à mon lit, et tirant de dessous mon oreiller le sachet qu'y avait déposé la femme d'André, je le mis sur mon sein, non par aucun sentiment de crédulité, mais parce qu'il me semblait que sa bonne odeur m'avait procuré le sommeil. En effet, je m'endormis de nouveau. Mais, cette fois, l'image que je voulais chasser loin de moi me poursuivit cruellement. Partout je voyais Adèle. Si j'étais sur le bord des précipices et à travers des rochers escarpés, elle accourait vers moi, et m'éveillait avec un brin de paille, qu'elle promenait doucement sur mes tempes. Si je me dirigeais vers la prairie, sa tête m'apparaissait entre deux touffes de fleurs, et elle me disait en souriant qu'elle était sur le point de marcher à l'autel. Et quand, fatigué de la rencontrer de toutes parts sur la terre, je levais les yeux vers le ciel, là encore les étoiles revêtaient son image pour me dire qu'elle restait dans le monde, que partout où j'irais je la retrouverais, et que la nature entière prendrait plaisir à me la représenter.—O ma sœur, m'écriais-je alors, ne m'as-tu pas recommandé de bannir de mon cœur la mélancolie? et ne vois-tu pas que tu es toi-même ma mélancolie, et que, si tu te caches à mes yeux, je retrouverai aussitôt la paix? Fuis donc, ô ma sœur, fuis loin de moi, toi qui me donnais naguère de si sages conseils et de si tendres consolations.

Quand je m'éveillai, j'étais las de lutter contre mon rêve. Il était jour. Le premier objet que je vis sur ma table fut la lettre que j'avais dictée à André. C'est toi qui seras mon salut, dis-je en la pressant sur mon cœur, car tu me sépareras entièrement du monde qui s'acharne à m'offrir des fantômes séduisants et des images de félicité; tu imposeras silence à la tentation; tu diras aux hommes que j'ai cessé d'être homme, et à la nature entière que je suis maintenant au-dessus d'elle, puisque je repose dans le sein même de son Auteur. Etroitement uni avec lui, quel pouvoir aurez-vous désormais sur moi? Laissez-moi donc vivre seul. Je ne veux de mal à personne, je ne suis pas né pour troubler le repos de mes semblables. Puisqu'il ne vous plaît pas que je respire le même air que vous, j'en chercherai un autre; mais ne me poursuivez ni de vos caresses, ni de vos injustices, ni de vos charmes trompeurs. Je vous souhaite du bien à tous, je m'humilie devant vous tous; mais si vous m'arrachiez à ma solitude, vous feriez plus que de m'ôter la vie: vous me rendriez le plus infortuné des hommes. Quel rôle jouerais-je parmi vous? Ennemi de la lumière, je me verrais condamné à nager dans son sein. Ayant rompu avec les sentiments tendres, il me faudrait prendre un visage riant, quand mon âme serait brisée de douleur. Vous ne pourriez que favoriser mes passions, et moi, je sais, ô mon Dieu, que je dois en triompher, si je ne veux pas qu'elles me perdent. Laissez-moi donc, de grâce, et recevez ma lettre d'adieu.

J'étais tout tremblant. D'une main je pressais cette lettre sur laquelle je fondais mes dernières espérances de triompher du monde, et de l'autre j'essayais en vain de me vêtir. Je ne sais si j'aurais eu le courage de mettre la lettre à la poste; mais les forces me manquèrent tout à coup, et vaincu par cette lutte de sentiments contraires, je fus pris de vertige, et la lettre s'échappa de mes mains. Je la cherchai à tâtons, tandis qu'elle semblait tourner autour de moi, et je finis par tomber évanoui.

Quand je revins à moi, je crus d'abord que tout ce qui m'était arrivé pendant la nuit était un rêve; mais bientôt la voix de la femme d'André frappa mes oreilles.

—Heureusement, disait-elle, ce n'a été qu'une faiblesse. Mais qui donc vous a mis en tête de vous habiller si matin et de vous en aller ainsi tout seul? Aviez-vous pris quelque nourriture ou seulement un demi-verre de bon vin, pour vous fortifier? En ne saviez-vous pas que c'était tenter Dieu que de vous en aller aujourd'hui sur vos jambes, vous qui étiez mourant hier, sans que personne vous soutint? Vous ne pourriez pas aller seul à l'église, à plus forte raison à la poste.

—Comment cela, à la poste? lui demandai-je très étonné.

—Oui, *senorito*, à la poste! Croyez-vous par hasard qu'on ne découvrirait pas vos malices? Pensiez-vous qu'on ne verrait pas que vous vouliez porter vous-même votre lettre, sans doute parce que vous ne vous fiez pas à nous?

Mais on a tout deviné, et vous verrez s'il fait bon de vivre avec des gens qui vous veulent du bien. Quand vous vous êtes mis à faire rouler la table, j'ai vraiment cru que la maison allait s'écrouler. Je suis entrée, et j'ai vu aussitôt ce qui en était, car vous aviez à vos pieds la lettre accusatrice.

—Et qu'en avez-vous fait? lui demandai-je avec anxiété.

—Ce que j'en ai fait? et qu'en vouliez-vous faire vous-même? Je me suis dit: elle est cachetée et elle a son adresse; il n'y a donc plus qu'à la mettre à la poste.

—A la poste!

—Ce n'est pas moi qui l'y ai mise, qu'avez-vous besoin de vous fâcher? Devais-je vous laisser là sans connaissance? Mais comme André était sorti, j'ai appelé le garçon, qui sait lire, et je l'ai chargé de la commission.

—Et il a mis la lettre?

—Non-seulement il l'a mise, mais, comme je devinais tous vos désirs, je lui ai dit que, s'il en était arrivé une pour vous, il la rapportât.

—Eh bien?

—Eh bien, au lieu d'une, il en a rapporté quatre. Mais voilà que l'on m'appelle. Je reviendrai bientôt. Vous avez vos lettres sous votre oreiller, à côté du sachet. N'allez pas les lire avant d'avoir pris quelque chose, mauvaise tête: et qu'on se tienne bien tranquille: sinon, je vais tout raconter au père Joseph, entendez-vous? Celui-là, je suis sûre, vous grondera comme vous le méritez. Qu'on ne bouge donc pas, et à bientôt.

(A continuer.)

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit les Brûlures.

DECES.

A St. Ours, le 1er mars courant, chez sa tante, Mme. Lemelin, à l'âge de 15 ans et 2 mois, Eugène, fils de Zéphirin Marchessault, cultivateur, de St. Ours.

VARIÉTÉS.

Pour retrouver le carnaval dans toute sa splendeur, il faut remonter au règne de Louis-Philippe, de 1830 à 1845.

Je ne parle pas ici des bals de l'Opéra, alors dans tout leur éclat, mais du carnaval de la rue, du carnaval du peuple, auquel des gentlemen ne dédaignaient nullement de se mêler.

Au nombre des amateurs d'excentricités qui se donnaient carrière ce jour-là, il faut citer en première ligne lord Seymour, qui a laissé du reste une réputation d'original à outrance que tout le monde connaît.

Un jour, lord Seymour eut notamment l'idée d'atteler à six chevaux un immense break qu'il avait. Dans ce break, il entassa des moutons ornés de favoris multicolores, et parcourut toute la ligne des boulevards en cet équipage.

On voit l'effet d'ici, d'autant plus que lord Seymour conduisait lui-même, en habit noir et cravate blanche, avec le plus imperturbable sérieux.

Un autre jour, lord Seymour se déguisa en cocher de fiacre, et, dans cet équipage, s'en vint un matin de mardi gras, au café Anglais: Là, il s'approcha de la caissière, et, changeant sa voix, demanda un verre de vin sur le comptoir.

Si bien grimé qu'il fut, la caissière le reconut, mais ne se démonta pas:

— Donnez un verre de vin à ce brave homme, dit-elle au garçon.

Lord Seymour avala son verre, puis déposa trois sous sur le comptoir.

— Pardon, fit la caissière en souriant, c'est cent francs, mylord... pour les garçons!

— Pincé! s'écria lord Seymour... En voilà cinq cents.

Et il remonta en riant sur son siège.

La même plaisanterie fut, quelques années plus tard, renouvelée, par le marquis d'Aligre, au comptoir de ce même café Anglais.

Il y a sur le carnaval une série d'histoires légendaires. En voici une que je trouve dans les journaux de 1852:

Le mardi-gras de cette année-là, on conduisit au poste de la rue Drouot un individu costumé en Mohican. Il semblait complètement ivre et battait les murs.

Le matin, on lui demanda son nom.

— Le duc de C..., répondit-il.

— Voyons, dit le chef de poste, n'aggravez pas votre position, par de mauvaises plaisanteries!

— Je ne plaisante pas. Vous allez du reste en avoir la preuve. Prévoyant que je coucherais au poste, j'ai dit à ma voiture de venir m'y chercher à neuf heures.

Cinq minutes après, en effet, arrive un magnifique équipage à deux chevaux, avec cocher et valet de pied, et M. le duc de C... toujours en Mohican, y monta après avoir été respectueusement réclamé par son cocher.

LES MOTS DE CHAM.—Cham publie une série de croquis tous plus amusants les uns que les autres.

La France, écrasée sous une montagne d'impôts, pousse un gémissement profond; mais le législateur, apportant une nouvelle masse, lui dit justement:

— Mais, madame, qu'est-ce que cela peut vous faire? ça n'est que provisoire.

Toujours l'impôt. Entre collégiens:

— Quand je te dis que papa le sait bien puisqu'il est député: on va mettre un impôt sur les verres.....

— Quelle chance, moi qui en avait cinq cent à copier.

Un brave cocher est mandé chez le percepteur et s'écrie:

— Payer la taxe comme pianiste? Mais je suis cocher de fiacre!

— Justement: votre voiture marche piano, piano.

On écrit de Boston que les directeurs du musée des Beaux-Arts ont obtenu du duc de Montpensier le prêt de cinquante-cinq tableaux faisant partie de la magnifique galerie du château de San Elmo, près de Séville. Parmi ces tableaux, on cite un Murillo évalué à un demi-million de francs, deux tableaux de Velasquez, une Sainte Famille de Sébastien del Piombo, plusieurs tableaux de Ribeira, etc. La valeur totale de la collection est de deux millions et demi. Ces tableaux seront exposés du 1er mai 1874 au 1er mai 1875 au bénéfice du musée de Boston. Le duc de Montpensier a consenti à prêter ses tableaux à la seule condition que les directeurs du musée prendraient à leur charge les frais d'assurance et de transport.

Une dernière anecdote, celle-ci presque récente:

Un de nos confrères a été, il y a cinq ans, le héros d'une admirable aventure de mardi-gras

Invité à un bal costumé donné par l'un des principaux éditeurs de musique de Paris, il y vint en Méphistophélès. Costume de satin rouge, qui semblait taillé dans un charbon ardent, et rapière de trois pieds de long au côté. Avec cela une tête supérieurement grimée: il s'était fait coller briu à briu ses sourcils et ses moustaches!

Tout alla bien jusqu'à une heure du matin. Tout à coup, à ce moment, de violentes démangeaisons commencèrent à lui courir sur la figure. C'était la colle de ses moustaches et de ses sourcils qui travaillait.

Puis sa figure se mit à enfler, à enfler, et bientôt la souffrance devint si intolérable que le malheureux se précipita dehors pour rentrer chez lui. Il demeura tout près.

Arrivé à son étage, il sonne... Hélas! son domestique s'en était allé au bal de son côté. Impossible de rentrer.

Et sa figure enflait toujours....

En désespoir de cause, il redescendit l'escalier... Et, jusqu'à six heures du matin, les balayeurs virent se promener, devant une maison de la rue Labryère, un personnage tout de rouge vêtu, avec des plumes d'un pied de haut sur la tête, et une longue épée à fourreau rouge qui lui battait les talons.

A six heures, enfin, rentra le domestique, costumé en arlequin.....

Son maître fut malade huit jours de la douleur qu'il avait éprouvée.

On prépare à l'Ecole des beaux-arts une exposition des œuvres de Prudhon. Cet événement fournit au Figaro l'occasion d'écrire une amusante anecdote sur ce maître. Il avait été appelé un jour chez l'empereur et on le faisait attendre dans le cabinet consacré aux études du roi de Rome.

Après avoir un peu regardé de tous côtés, son attention fut tout à coup captivée par une grande table plate sur laquelle étaient rangés en ligne de bataille environ deux mille petits soldats admirablement exécutés. C'étaient à la fois des jouets et des objets d'art. Tout était scrupuleusement reproduit, jusqu'à la musique militaire, composée de grosses caisses, clairons, cimbales, chapeaux chinois, etc. On se serait cru à Lilliput.

Un gros pommeau de cuivre était placé à l'extrémité de la table. Prudhon se demanda à quoi il pouvait bien servir; puis cherchant à se rendre compte de son utilité, il regarda autour de lui, et, s'étant assuré qu'il était bien seul, il le fit tourner comme un bouton de porte.

Aussitôt toute la petite armée se mit en marche; la porte d'un fort s'abattit et démasqua douze pièces de canon. La musique militaire, admirablement imitée par un mécanisme intérieur placé dans la table, se livra à des élans de grosses caisses, des roulements de tambours, des trémolos des chapeaux chinois qui emplissaient le salon.

Prudhon, effrayé et craignant l'arrivée de l'empereur au milieu de ce vacarme affreux, se précipita sur le bouton; rien n'y faisait plus. L'armée devait évoluer pendant un temps donné, nul pouvoir n'était capable de l'arrêter. Où Prudhon crut qu'il allait devenir fou, par exemple, c'est quand les douze pièces de canon se mirent à faire feu.

Il ouvrit la fenêtre pour faire sortir la fumée et se cacha derrière un rideau, décidé à se dérober à la vue de l'empereur que le bruit allait forcément attirer.

Le feu de l'artillerie était heureusement le bouquet.

Tout rentra dans le silence et l'immobilité. On vint, peu d'instant après, chercher Prudhon pour le conduire chez Napoléon.

Le premier mot de l'empereur en le voyant fut:

— Comme vous êtes pâle, monsieur Prudhon!

A quoi Prudhon ne répondit rien.

Le Rappel nous donne en ces termes des nouvelles de M. Rochefort, d'après une lettre écrite à Nouméa, le 11 décembre dernier:

Je profite du départ d'un navire de commerce qui rejoindra la malle à Sydney, pour t'informer que la Virginie est arrivée ici lundi dernier, 8 décembre, nous amenant Rochefort en bonne santé.

Tu peux démentir tous les bruits qui ont circulé... Une chambre garnie en toile avait été préparée à bord pour lui, et c'est sur sa demande qu'on lui a donné quatre compagnons de chambre... Les navires de commerce de Bordeaux mettent en moyenne 120 jours de ce port à Nouméa, et ne font pas de relâche. La Virginie a mis 120 jours de l'île d'Aix à Nouméa, y compris une relâche de deux jours à Las Palmas (grand Canarie) et une de douze jours à Sainte-Catherine (Brésil.) C'est une belle traversée.

Non-seulement il n'y a pas eu un seul décès, mais pas même de maladie grave. Henri Rochefort n'a pas eu autre chose que le mal de mer, dont il a beaucoup souffert. Quelqu'un qui a fait le voyage avec lui, me disait n'avoir jamais vu personne souffrir de ce mal d'une façon aussi forte, aussi terrible. Cependant, il ne couchait pas dans un hamac, il couchait dans un cadre, ce qui est la meilleure de toutes les manières de coucher pour les personnes sujettes au mal de mer.

Ceux qui l'ont vu depuis son arrivée disent qu'il n'a pas changé, sauf ses cheveux qui ont grisonné.

Il a débarqué de la Virginie le lendemain de l'entrée au port, c'est-à-dire avant-hier mardi. Il a été de là conduit à la presqu'île Ducos (enceinte fortifiée) avec les vingt-huit hommes condamnés à cette peine, arrivés sur le même navire. Il y avait aussi huit femmes condamnées à l'enceinte fortifiée.

Compagnie d'Assurance Agricole DU CANADA

Capital..... \$1,000,000.

BUREAU: 245, Ru St. Jacques, Montreal.

PRESIDENT: Col. A. C. DeLotbiniere Harwood, D. A. G.

VICE-PRESIDENT: Wm. ANGUS, Ecr.

DIRECTEUR GERANT ET SECRÉTAIRE: EDWARD H. GOFF, Ecr.

DIRECTEURS: Col. A. C. DeLotbiniere Harwood, Montréal; Rév. P. Leblanc, (Evêché,) Montréal; A. Desjardins, écr., M. P., Montréal; Wm. Angus, écr., Montréal; Président, Compagnie de Papier du Canada; J. B. Pouliot, écr., M. P., Rivière du Loup; L. Moutier, écr., M. P. P., St. Jean; Président de la Banque de la Banque de St. Jean; G. B. By, écr., M. P., Joliette; Thos. Logan, écr., Sh. Brooke; Edward H. Goff, écr., Montréal; Arthur Dansereau, écr., Montréal; éditeur de la Minerve; Col. A. A. Stevenson, Montréal; T. H. Mahony, écr., Québec; L. B. A. Charlebois, écr., Laprairie; Chs. Frs. Painchaut, écr., M. D., Varannes; L. H. Blais, écr., ex M. P. P., Montmagny.

Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés de cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux. Un arrangement donne à la Compagnie le bénéfice de renouvellement et d'affaires ici pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fonds considérable très-avantageux. Les Actionnaires, à l'assemblée générale tenue hier aux Bureaux de la Compagnie, ont décidé d'élever le fonds-capital à \$1,000,000; les livres de souscription seront ouverts au Bureau de la Compagnie, pendant les soixante jours prochains (à moins qu'ils ne soient fermés par le Comité exécutif) pour la souscription de l'augmentation du Fonds-Capital. Les Capitalistes et autres désirant faire un placement sûr sont respectueusement invités à se présenter au Bureau de la Compagnie pour s'assurer des avantages offerts. Montréal, 13 mars 1874. 5-13 4 f--455.

CHAPELLERIE ET FOURRURES MAISON THIBAUT, LANTHIER & CIE

No. 271 Rue Notre-Dame.

Bon Marche, Bon Gout, Style Recherche.

L'établissement que MM. THIBAUT, LANTHIER ET CIE, viennent d'ouvrir se recommande de lui-même au public par son assortiment complet de Chapoux en Soie, Feutres, Parapluies, Pardessus en Caoutchouc, Gants de Kid, etc. articles choisis par les propriétaires sur les meilleurs marchés d'Europe et d'Amérique, avec tous les avantages que procure l'achat au comptant. Rien n'a été épargné pour faire de ce nouvel entrepôt de Chapellerie et de Fourrures le premier établissement de la cité de Montréal. Leurs articles réunissent à une qualité supérieure les plus hautes conditions d'élégance et de bon ton. L'importation des marchandises les plus recherchées, patronnées par le haut style, sera pour eux une spécialité qu'il leur sera d'autant plus facile de soigner que tout leur stock est neuf. La maison se chargera du soin des Fourrures durant l'été, à des prix modiques, avec une assurance si on le désire. 5-12-7f-449

LICENCES pour Epicerie et Auberges.

Les Commissaires des Licences sont prêts à recevoir et examiner les applications pour Licences des Epicerie et Auberges. Les requérants seront fournis des Blancs de Requête requis par la Loi pour les dites Licences des Epicerie et Auberges au Bureau des susdits Commissaires des Licences seulement—No. 63, Rue St. Gabriel. Par ordre, CHAS. DE CHANTAL, Secrétaire Commissaires des Licences. Montréal, 16 Mars, 1874. 5-12-4f--450.

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 4-34

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le déprérisement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4 40-1 an.

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresser: 4-22 G. STINSON & CO., Portland, Maine.

Advertisement for A. LAVIGNE, NEW, RUSTIC WINDOW SHADES MANUFACTURER. OFFICE AT THE CIGARS STORE, 489 CRAIG ST. MONTREAL. FABRICANT DE RIDEAUX CHAMPETRES Bureau au Magasin de Cigares 489 RUE CRAIG MONTREAL. 5-1-131-293.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'EpINETTE Rouge dans les maladies des POUMONS et de GORGE, tel que la TOUX, le RHUME, l'ASTHME, la BRONCHITE etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-27

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDWARE FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27

NOUVEAUX MOULINS A LAVER COUVERTS ET CONSERVANT L'EAU CHAUDE DURANT UN LAVAGE, MACHINES A TORDRE, MACHINES ET FERS A GAUFRETTES A GLACER, SÈCHOURS, ETC., ETC.

L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24zz

COMPAGNIE POUR LA MISE EN BOITES DES FRUITS, DE GRIMSBY, ONT.

LES seuls emballeurs canadiens de fruits et légumes dans des boîtes hermétiquement fermées, en la Puissance. Leurs effets sont ce qu'il y a de mieux offert aux consommateurs, étant toujours de la meilleure qualité. Demandez-en à votre épiciers. S'il n'en a pas en mains, demandez lui de vous les procurer. Des listes de prix fournies au commerce seulement, sur demande. Wm. FORBES, Gérant. 5-3-12 f-422

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Etablies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, Ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

L'INTENDANT BIGOT, PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51tf-411

AU CLERGE. LE PROTESTANTISME

Jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. l'abbé GUILLAUME, curé de St. André Avellin

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ontario. 500 pages 8vo—impression de luxe—broché... \$1.00 Le même par la poste... \$1.20

S'adresser à G. E. DESBARATS, 4 51tf-410 Montréal.

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.